Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Rapport d'activités 2025

Préambule

Le présent rapport d'activités retrace les actions conduites par le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur au cours de l'année 2025. Il met en lumière la diversité des projets menés au service du territoire, en les replaçant dans le cadre des orientations stratégiques de la Charte.

La mise en œuvre de ces actions repose sur une forte transversalité entre les chargés de mission ou de projet du Parc, mais également sur une coopération étroite avec les partenaires institutionnels, techniques et les signataires de la Charte. Cette approche collaborative constitue un levier essentiel pour répondre aux enjeux complexes du territoire et assurer la cohérence des interventions.

Dans cette logique, certaines actions sont volontairement présentées dans plusieurs chapitres. Cette organisation reflète leur caractère transversal et permet une lecture en adéquation avec l'objectif recherché et avec les orientations stratégiques auxquelles elles contribuent. Elle illustre également la complémentarité des compétences mobilisées et la dynamique partenariale qui caractérisent l'action du Parc.

Sommaire

Préambule 3

Valorisation du territoire et développement rural 5

1. Agriculture et pastoralisme 5
2. Charte forestière territoriale 7
3. Energie, Mobilité, Déchets, Réserve internationale de ciel étoilé 9
4. Ecotourisme – Activités de pleine nature – Espace Valléen 11
5. Animation et gestion du programme européen LEADER 14

Connaissance et préservation du patrimoine 16

6. Biodiversité et milieux naturels 16
7. Paysages, aménagement et urbanisme 19
8. Patrimoine bâti et coopération pierre sèche 20
9. Conseil scientifique et prospectif 22

Médiation et diffusion des actions des pôles thématiques 24

10. Education à l'Environnement et au Territoire et Action culturelle 24
11. Les agents de sensibilisation sur le terrain 27
12. Communication & Evènementiel 30

Missions institutionnelles 32

13. La commission avis 32
14. La Révision de la Charte du Parc 33
15. Les travaux du réseau InterParc Provence-Alpes Côte d'Azur 34
16. Administration et gestion financière 35

Valorisation du territoire et développement rural

1. Agriculture et pastoralisme

Orientations stratégiques et objectifs :

- Exprimer le potentiel agricole, pastoral et forestier des Préalpes d'Azur, au service de la biodiversité, du cadre de vie et d'une alimentation saine (OS2)
- Ancrer le territoire dans une économie rurale viable et équilibrée (OS4)
- Répondre au besoin de développement sans hypothéquer les atouts environnementaux et la dimension sociale (OS6)

Animation des Mesures Agro-environnementales et climatiques : formations des agriculteurs

Le Parc anime depuis 2016 un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) permettant de proposer aux agriculteurs volontaires la mise en place ou le maintien de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. En retardant la fauche des prairies ou en adaptant la gestion du pâturage, les agriculteurs permettent le maintien des zones humides, des milieux ouverts, de la biodiversité et des paysages associés.

En 2022, le Parc a renouvelé sa candidature pour permettre aux agriculteurs de bénéficier des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour 5 ans de plus à partir de 2023. Les mesures proposées permettent de répondre aux enjeux environnementaux suivants :

- l'ouverture et le maintien d'ouverture des milieux par la pratique de l'élevage pastoral et l'entretien des prairies (pâturage, fauche, débroussaillage, coupe d'arbre) ;
- le maintien de l'état de conservation des zones humides ;
- le maintien de la pression de fauche et des retards de fauche sur les prairies hébergeant la serratule à feuille de chanvre d'eau ;
- la gestion de la Berce du Caucase, espèce exotique envahissante.

Les deux structures animatrices des MAEC du territoire sont le Parc et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) sur le secteur Natura 2000 « Préalpes de Grasse » dont elle a la gestion.

Au total, 24 agriculteurs se sont engagés avec le Parc dans ces mesures sur près de 2 500 ha et 10 agriculteurs se sont également engagés avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis sur le secteur Natura 2000 « Préalpes de Grasse » sur un peu plus de 900 ha.

En 2024 et 2025, le Parc, en collaboration avec la CASA, le Parc naturel régional du Verdon et Agribio06, a organisé 3 sessions de formations pour familiariser les agriculteurs aux enjeux environnementaux ciblés dans leurs engagements. Ces formations ont été l'occasion d'échanger avec des experts naturalistes écologues, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN), la LPO ou le CERPAM.

Moyens financiers mobilisés :
Financement des mesures sur 5 ans :
- PAEC PARC : 1 140 500 €
- PAEC CASA : 351 000 €

Financement des formations par le fond de formation VIVEA : 11 340€
Temps agent dédié pour le suivi des agriculteurs engagés et l'organisation des formations

Partenaires : DRAAF, DDTM06, CASA (Natura 2000), Parc du Verdon, Agribio06, VIVEA

Agents mobilisés : Caroline Giorgi

Statut de l'action : En cours jusqu'en 2028

Accompagnement du SIVOM du Pays de Vence à la mise en œuvre du Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal des Baous

Un Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal ou POPI, est une démarche de coopération entre éleveurs et élus pour dynamiser le pastoralisme à l'échelle d'un territoire.

Il a pour objectif de permettre des actions concrètes visant à conforter, voire redéployer le pastoralisme dans le cadre d'enjeux territoriaux déterminés lors d'un diagnostic. L'objectif est aussi de favoriser la connaissance et le dialogue entre tous les usagers des espaces pastoraux.

Sur le secteur des Baous, le POPI a été engagé pour une meilleure adéquation des activités pastorales et de loisirs, en cohérence avec la création du Grand Parcours des Baous. Le POPI des Baous regroupe les communes de Bouyon, Coursegoules, Gattières, Gilette, Le Broc, Saint-Jeannet, Tourrettes-sur-Loup et Vence. Il s'intègre dans une démarche de soutien de l'agriculture et du pastoralisme et de prise en compte des enjeux autour de ces activités, indispensables pour une alimentation locale, un maintien des paysages emblématiques classés et une vie rurale dynamique.

La réalisation des actions issues du diagnostic relève des différents acteurs locaux. Le comité de pilotage du POPI fixe les priorités pour faciliter la mise en œuvre des actions (mobilisation de financement, accompagnement des communes, etc.).

Le Parc accompagne le SIVOM du Pays de Vence à l'animation et à la mise en œuvre du plan d'actions depuis 2022.

En 2025 cet accompagnement a permis :
- la réunion régulière du comité de pilotage ;
- le suivi des actions portées par les partenaires techniques ;
- le lancement d'une action d'accompagnement des éleveurs à l'amélioration de la signalétique pastorale.

Partenaires : SIVOM du Pays de Vence, Communes de Bouyon, Coursegoules, Gattières, Gilette, Le Broc, Saint-Jeannet, Tourrettes-sur-Loup, Vence, CERPAM

Moyens financiers mobilisés : Temps agent pris en charge à travers une convention de coopération entre le SIVOM du Pays de Vence et le Parc pour l'animation et la mise en œuvre du POPI.

Agents mobilisés : Caroline Giorgi, Lucie Bardouin

Statut de l'action : En cours jusqu'en 2028 à l'aide d'une convention d'animation

Amélioration de la connaissance des espaces agricoles pour accompagner la gestion foncière

Dans la continuité de son animation multi partenariale autour du foncier agricole depuis 2018, le Parc, en collaboration avec la SAFER a porté un stage visant l'élaboration d'un outil cartographique pour accompagner les communes et les agriculteurs dans la gestion foncière locale.

L'outil cartographique permet de caractériser les surfaces agricoles existantes et de localiser puis caractériser des surfaces agricoles potentielles, à l'aide de critères physiques et géographiques. Sur la commune de Saint-Auban, les entretiens avec tous les agriculteurs ont permis la proposition de scénarii de gestion foncière.

Le stagiaire, Louis Canton, a également permis de lancer un travail de refonte de la plateforme collaborative « foncier agricole et naturel des Préalpes d'Azur » visant la mise à disposition d'informations à destination des élus, propriétaires privés ou porteurs de projets.

Un stage sur cette thématique est reconduit en 2026 pour mettre en œuvre les solutions de gestion foncière à l'échelle de la commune d'étude (Saint-Auban), en accord avec les agriculteurs, et tester la méthode sur une autre commune.

Partenaires : SAFER

Moyens financiers mobilisés : Temps stagiaire et agent

Agents mobilisés : Caroline Giorgi, Manuela Lesage (SAFER)

Statut de l'action : En cours

Accompagnement des acteurs locaux de la filière laine, veille règlementaire

A la suite des résultats du projet LEADER sur la valorisation de la laine locale, les actions se sont concentrées sur l'accompagnement d'acteurs locaux dans la filière laine locale par la poursuite des essais de commercialisation du paillage en feutre de laine dans le but de contractualiser de nouveaux marchés. La recherche de financements, la veille règlementaire ainsi que la participation à divers groupes de travail pour le développement de la filière (France AgriMer, Tricolor...) ont permis d'approfondir la réflexion sur cette thématique et d'effectuer le dépôt d'un projet FEADER « Coopération pour la structuration de filières agricoles »..

Moyens financiers mobilisés : Temps agent

Agents mobilisés : Lucie Bardouin

Statut de l'action : En cours de candidature Appel à projet FEADER "Coopération pour la structuration de filières agricoles" dépôt en octobre 2025, actions prévues 2025-2028

2. Charte forestière territoriale

Orientations stratégiques et objectifs :

- Exprimer le potentiel agricole, pastoral et forestier des Préalpes d'Azur, au service de la biodiversité, du cadre de vie et d'une alimentation saine (OS 2)
- Développer une gestion forestière concertée valorisant le potentiel de la filière bois

Animation de la charte forestière de territoire

La Charte forestière de territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur s'articule autour de 8 actions stratégiques, couvrant la connaissance des potentiels forestiers, l'accompagnement des propriétaires, la résilience des pratiques sylvicoles, la structuration de la filière bois, la sensibilisation des usagers et l'animation d'une gouvernance partagée.

En 2025, une demande de subvention a été déposée afin de poursuivre la mise en œuvre opérationnelle des actions financées.

Malgré ce contexte, plusieurs actions ne nécessitant pas de financements spécifiques ont été poursuivies, notamment en matière de sensibilisation, de partenariats et de suivi de projets.

Partenaires : Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Alpes-Maritimes, Office National des Forêts, Communes forestières des Alpes-Maritimes, Centre National de la Propriété Forestière de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Fibois Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Conservatoire des Espaces Naturels Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Fédération départementale des chasseurs des Alpes-Maritimes, Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, l'Association des Agriculteurs du Parc des Préalpes d'Azur, Conseil de Développement du Parc des Préalpes d'Azur, les 48 communes du Parc, les quatre intercommunalités (MNCA, CASA, CPAG, CCAA).

Moyens financiers mobilisés : temps agent

Agents mobilisés : Marion Jezuita

Statut de l'action : En cours / demande de subvention : en attente d'attribution

Projet « Vivre avec le feu » soutenu par la Fondation MAIF (2023/2026)

En 2025, le projet « Vivre avec le feu » dont l'objectif est de faire évoluer la perception du public à propos du risque de feu de végétation et de l'emploi intégré du feu à travers des enquêtes de terrain et des animations ciblées, s'est poursuivi avec une mobilisation active des ambassadeurs du Parc.

Ils ont été chargés de collecter des données auprès des habitants et visiteurs, en animant des outils conçus par des étudiants en design social et en psychologie de l'environnement. Lors d'événements et de tournées de sensibilisation, ils ont utilisé des affiches et supports visuels relatifs :

- aux usages récréatifs du feu,
- aux obligations légales de débroussaillement,
- au brûlage dirigé.

Les participants étaient invités à exprimer leur compréhension et leurs ressentis face aux visuels présentés. L'objectif était de mieux cerner les représentations sociales du feu sur le territoire.

En 2026, le Parc devra concevoir un outil de sensibilisation spécifique, en lien avec les résultats collectés depuis le début du projet.

Partenaires : WARUCENE, l'Université de Nîmes - Laboratoires CHROME et PROJEKT

Partenaires secondaires/ prestataires : Entente Valabre, Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM), FORCE 06, SDIS 06

Moyens financiers mobilisés : 219 188 € sur la période 2023-2027 (dont Mécénat de la Fondation MAIF : 158 062 € pour les trois partenaires)

Agents mobilisés : Marion Jezuita, Dénalie Bourgès et les Ambassadeurs du Parc

Statut de l'action : En cours

Projet SONOSYLVA

L'année 2025 a marqué la deuxième année de participation du Parc au projet SONOSYLVA, porté par le Muséum national d'Histoire naturelle et l'Office Français de la Biodiversité, qui rassemble une centaine de sites en France.

Ce projet expérimente la surveillance de la biodiversité terrestre par l'éco-acoustique, afin de constituer un référentiel de la diversité sonore forestière et d'évaluer la pollution sonore.

Un dispositif d'enregistrement est installé dans la Réserve biologique mixte du Cheiron.
- Première période d'installation du dispositif : 20 février – 25 juin 2025, 5 994 enregistrements ont été recueillis.
- Deuxième période d'installation du dispositif : 25 juin – 15 octobre 2025, 5 429 enregistrements ont été recueillis.

Une troisième période d'enregistrement a débuté début février 2026. Ces données contribueront à améliorer la connaissance des dynamiques écologiques locales.

Partenaires : Parcs naturels régionaux, Parcs Nationaux, Organismes publics nationaux & associations, Collectivités, Conservatoires d'Espaces Naturels, Réserves Naturelles Nationales, Réserves Naturelles Régionales

Moyens financiers mobilisés : temps agent

Agents mobilisés : Marion Jezuita

Statut de l'action : En cours

Projet LIFE interParc – Adaptation des pratiques forestières au changement climatique

En 2025, le Parc s'est engagé dans la phase de préparation du projet « LIFE – Adaptation des pratiques de gestion forestière au changement climatique ».

Plusieurs groupes de travail ont été organisés afin de définir le cadre stratégique, le contenu des actions, le positionnement de chaque Parcs partenaires.

Le projet vise à répondre à la vulnérabilité croissante des écosystèmes forestiers face aux effets du changement climatique à travers cinq axes principaux :
1. Faire évoluer les pratiques de gestion forestière vers une généralisation de la sylviculture mélangée sous couvert continu
2. Atteindre l'équilibre agro-sylvo-cynégétique
3. Utiliser les solutions fondées sur la nature (SFN) pour limiter les dégâts induits par les événements climatiques extrêmes
4. S'appuyer sur la plasticité phénotypique des essences autochtones pour améliorer la résilience des peuplements
5. Valoriser localement la ressource en bois feuillus autochtone

Le Parc des Préalpes d'Azur sera co-référent, avec un autre Parc, d'une thématique d'action (à préciser selon arbitrage final).

La candidature sera déposée en septembre 2026, pour un démarrage prévisionnel des actions à l'automne 2027 (sous réserve d'acceptation).

Partenaires pressentis : Le projet est porté à l'échelle interrégionale par un consortium de Parcs naturels régionaux, en partenariat avec : des gestionnaires forestiers publics et privés, des propriétaires forestiers, des entreprises de travaux forestiers, des acteurs de la filière forêt-bois, des structures d'accompagnement technique et scientifique, des collectivités concernées par les enjeux forestiers et climatiques, etc…

Moyens financiers mobilisés : Temps agents / Le projet fait l'objet d'un montage financier dans le cadre du programme européen LIFE. Les montants définitifs seront arrêtés lors du dépôt officiel de candidature en 2026.

Agents mobilisés : Marion Jezuita

Statut de l'action : En cours de candidature, dépôt prévu en 2026

Sensibilisation et éducation

Le Parc a poursuivi son implication dans le programme des Communes forestières auprès du jeune public.
« Dans 1000 communes, la forêt fait école », consiste à rendre les enfants acteurs de la gestion d'une parcelle forestière communale, afin de les sensibiliser aux enjeux de gestion durable.

Pour l'année scolaire 2024-2025, sur quatre forêts pédagogiques initialement engagées (Séranon, Le Broc, Pierrefeu et Roquestéron), seules Pierrefeu et Le Broc ont poursuivi le dispositif.

- Pierrefeu : les élèves ont travaillé sur les usages et métiers du bois, la défense des forêts contre les incendies (DFCI) et la biodiversité.
- Le Broc : les thématiques abordées ont porté sur la saisonnalité en forêt, la gestion forestière et la prévention du risque incendie.

Ce dispositif permet aux enfants d'expérimenter concrètement la multifonctionnalité de la forêt et de devenir de véritables relais de sensibilisation auprès des habitants.

Partenaires : Les Communes Forestières, l'Office National des Forêts	**Agents mobilisés :** Marion Jezuita, Dénalie Bourgès
Moyens financiers mobilisés : temps agent / action du budget général sur cotisation	**Statut de l'action :** En cours

3. Energie, Mobilité, Déchets, Réserve internationale de ciel étoilé

Orientations stratégiques et objectifs :

- Relever le défi d'une gestion exemplaire des ressources énergétiques et des déchets en milieu rural (OS 5)
- Répondre au besoin de développement sans hypothéquer les atouts environnementaux (OS 6)
- Réduire les consommations énergétiques, produire des énergies renouvelables compatibles avec la préservation des patrimoines du Parc, lutter contre la pollution lumineuse, améliorer la prévention et la valorisation des déchets.

Mise en tourisme de la Réserve internationale de ciel étoilé

Le Parc co-porte la Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) Alpes Azur Mercantour depuis sa labellisation en décembre 2019, en partenariat avec la Communauté de communes Alpes d'Azur, le Parc national du Mercantour et le département des Alpes Maritimes. En 2025, l'animation de la RICE a continué avec :

- l'accompagnement des communes du Parc à la rénovation de leur éclairage public : les efforts des communes ont été reconnus individuellement grâce à l'obtention de nouvelles étoiles au concours Villes et villages étoilés : 1 étoile : Bonson, Saint-Antonin, Saint-Cézaire sur Siagne, Saint-Vallier de Thiey, Sigale, Vence, Collongues ; 2 étoiles : Cabris, Collongues, Saint-Jeannet ; 3 étoiles : Aiglun, Coursegoules, La Penne, Revest-les-Roches ; 4 étoiles : Caille et Roquesteron
- le suivi de la qualité du ciel,
- la sensibilisation des publics : organisation de 3 Nocturnes du Parc auprès de 140 personnes
- le déploiement d'un programme scolaire avec des interventions scientifiques, artistiques et sorties dans la nuit pour l'année 2024/2025 auprès de 8 classes pour 127 élèves

L'année 2025 s'est démarquée par la montée en puissance de la **mise en tourisme de la Réserve internationale de ciel étoilé**, grâce au financement du programme Espace Valléen. En s'appuyant sur les résultats des groupes de travail et de l'étude réalisée en 2024, un plan d'actions spécifique est mis en œuvre sur le territoire des Préalpes d'Azur :

- **Identification de professionnels engagés** qui portent une offre autour du monde nocturne. Une Charte a été élaborée et validée par les partenaires de la RICE. Un appel à candidature a permis d'identifier 10 accompagnateurs / animateurs et 25 hébergeurs volontaires pour signer cette Charte sur l'ensemble du territoire de la RICE. Une mallette pédagogique destinée aux hébergeurs est en cours de finalisation : la matériel (jumelles, carte du ciel, batbox…) et les supports pédagogiques (livres, jeux, plaquettes) qui le composent leur permettront de proposer une expérience unique à leur clientèle.
- **Formation des animateurs / accompagnateurs** pour qu'ils puissent construire de nouvelles offres et devenir ambassadeurs de la RICE Alpes Azur Mercantour : 7 sessions ont eu lieu sur l'astronomie, les rapaces nocturnes, les chiroptères et insectes, l'initiation à l'art du conte et le patrimoine astronomique de la RICE pour 70 stagiaires. L'année 2025 a également permis de proposer un nouveau cycle de formation spécifiquement dédié aux hébergeurs qui souhaitent proposer une offre touristique sur le monde nocturne.
- **Sentiers sonores :** la nuit, nos sens habituels ne peuvent être mobilisés de la même manière qu'en journée. Ainsi, une offre innovante a été imaginée : la création de sentiers pédestres le long desquels des arrêts sont prévus pour écouter des bandes sonores immersives afin de découvrir les aspects de la nuit. 3 sentiers ont été sélectionné : Saint-Vallier-de-Thiey, Coursegoules et Beuil. Ils seront finalisés et accessibles à tous en 2026.

- **Aménagement de sites d'observation du ciel étoilé** : où aller pour observer le ciel de la RICE ? Afin de répondre à cette question, des sites ont été sélectionnés pour être aménagés avec du mobilier commun et disposer d'outils d'aide à l'observation en autonomie. La conception des sites d'observation et les travaux sont prévus en 2026 - 2027.
- **La promotion de cette nouvelle offre touristique** sera assurée grâce à la création d'un livret dédié, porté par le département des Alpes-Maritimes. Une première version a été distribuée à l'été 2025 lors du festival Astro Valberg et une nouvelle édition 2026 est en cours de rédaction. L'année 2025 a également été l'occasion de se rapprocher des acteurs de la promotion : offices de tourisme et Côte d'Azur France Tourisme, afin de travailler à l'intégration des offres sur leurs sites Web respectifs.

Moyens financiers mobilisés : 36 500€ de prestations financées à 80% avec le concours de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région et du Département 06.

Agents mobilisés : Bénédicte Elboudali, Dénalie Bourgès, Susie Girard, Lola Doux, Estelle Amavet

Partenaires : Communauté de communes Alpes d'Azur, Parc national du Mercantour, Département des Alpes-Maritimes, SICTIAM, communes, l'ANPCEN (Association nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement nocturne)

Statut de l'action : En cours

Accompagnement des acteurs économiques à la transition écologique – zoom sur l'étude logistique mutualisée

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur s'est engagé en 2025 dans une étude d'optimisation des flux logistiques et de développement des circuits courts alimentaires, visant à améliorer les liaisons entre producteurs, points de vente et restaurateurs du territoire, tout en intégrant un objectif de réduction de l'empreinte carbone liée aux transports. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'étude départementale menée en 2022 sur les conditions de mise en œuvre d'une logistique mutualisée, avec un focus opérationnel à l'échelle du Parc, territoire rural et de moyenne montagne, particulièrement concerné par les enjeux de mobilité.

L'objectif de cette action est double :

- **Soutenir la viabilité économique des exploitations agricoles locales** en limitant les coûts et le temps consacrés aux déplacements ;
- **Favoriser l'accès à une alimentation locale plus sobre en carbone** pour les habitants et les professionnels du territoire, en rationalisant les flux logistiques et en limitant les kilomètres parcourus.

L'étude vise ainsi à identifier des leviers concrets d'optimisation des flux, compatibles avec les réalités économiques des producteurs et les contraintes géographiques du territoire.

La mission repose sur une **méthode collaborative**, associant étroitement l'équipe du Parc et le prestataire retenu. Le Parc assure en interne une partie du travail de terrain (réalisation des entretiens), tandis que le prestataire apporte un appui méthodologique, une analyse structurée des données recueillies et une mise en perspective des impacts logistiques et environnementaux.

L'étude permettra ainsi de **dresser un état des lieux des pratiques existantes**, d'identifier les freins et opportunités à l'émergence de solutions collectives ou mutualisées, et de **faire émerger un ou plusieurs projets pilotes** intégrant des enjeux de performance logistique et de transition bas carbone. Les résultats constitueront une base stratégique pour orienter les futures actions du Parc en faveur des circuits courts, de la mobilité et de la résilience territoriale.

Partenaires : DIX la distribution autrement - Département des Alpes-Maritimes - Communauté d'agglomération du Pays de Grasse - Communauté d'agglomération Sophia Antipolis - Communauté de communes des Alpes d'Azur - Métropole Nice Côte d'Azur - Agribio 06 – Chambre d'Agriculture - CMAR PACA – CCI NCA

Moyens financiers mobilisés : 99 382,94 € financés par le programme LEADER (juin 2025 – novembre 2026)

Agents mobilisés : Lola Doux, Bénédicte Elboudali, Caroline Giorgi, Lucie Barouin

Statut de l'action : En cours

4. Ecotourisme – Activités de pleine nature – Espace Valléen

Orientations stratégiques et objectifs :

- Définir et mettre en œuvre une stratégie de préservation, de gestion et de valorisation de l'exceptionnelle biodiversité des Préalpes d'Azur (OS 1)
- Structurer une offre touristique de valorisation des patrimoines intégrée à la politique de préservation (OS 9)

Objectifs spécifiques de la mise en œuvre de la stratégie Espace Valléen 2021-2027 :

- Cultiver la qualité de vie et l'accueil en Préalpes d'Azur. Diversifier et enrichir l'offre touristique du territoire, valoriser les patrimoines en intégrant la politique de préservation.
- Inviter à découvrir autrement les Préalpes d'Azur.
- Préparer la durabilité de nos stations et de nos sites naturels

Suivi de la stratégie et de l'accompagnement des projets Espace Valléen

Les projets ci-dessous ont bénéficié de l'accompagnement des agents du Parcs pour l'ingénierie financière ou technique (montage et suivi des dossiers de subvention) et pour une réalisation technique durant l'année 2025.

- **Label Pays d'Art et d'Histoire** porté par le SIVOM du Pays de Vence, obtenu le 1er avril 2025. Il s'agit de la première intercommunalité à bénéficier de ce label. Les objectifs portent sur la valorisation et la promotion des patrimoines, la qualité architecturale et paysagère, la sensibilisation des habitants, des professionnels et du jeune public, ainsi que le développement de lieux d'accueil accessibles à tous les publics.
- **Accompagnement à la diversification 4 saisons** des stations gérées par le Syndicat mixte des stations de Gréolières et de l'Audibergue (SMGA) : aménagement des abords de la retenue collinaire, aménagement d'une luge sur rails mise en service le 20 décembre 2025, lancement de « On piste » à Gréolières avec la mise en place des premiers itinéraires ski rando/VTT : construction de l'offre, balisage dans le cadre du contrat de Parc, contrat Station et fonds Avenir Montagne.
- **Pôle nature de Saint-Auban**. Rénovation et développement du gîte Terre des Lacs et études préalables à la création d'un sentier du vertige en délégation de maîtrise d'ouvrage à la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.
- **Mise en tourisme de la réserve Internationale du ciel étoilé Alpes Azur Mercantour,** Inter-Espace Valléen en collaboration avec l'EV CCAA et le PN du Mercantour.
- **Coopération pour la valorisation du patrimoine de Pierre sèche du Sud des Alpes** en collaboration avec la communauté d'agglomération de la riviera française (CARF).

Le dispositif Espace Valléen a vocation à coordonner toutes les parties prenantes de la stratégie touristique des Préalpes d'Azur. Ainsi, un Comité de Pilotage réunit au moins une fois par an les acteurs du territoire impliqués : élus, chargés de mission des EPCI, Département, Région et Comité de Massif, porteurs de projet, gouvernance du Syndicat Mixte des Stations de Gréolières et de l'Audibergue. Il s'agit de faire un bilan d'avancement des programmes Espace Valléen et Contrat de station et de fixer les priorités.

Partenaires : Syndicat Mixte des stations de Gréolières et de l'Audibergue (SMGA) - SIVOM du Pays Vençois - Communauté d'agglomération du Pays de Grasse - Communauté de communes des Alpes d'Azur - Parc national du Mercantour - Département des Alpes Maritimes - GAL LEADER – Communauté d'agglomération de la Riviera Française - Région Sud.

Moyens financiers mobilisés : FEDER - Financements Espace Valléen (FNADT-CIMA, Région, Département, Plan Avenir Montagne, auto-financement...).

Agents mobilisés : Ulysse Mariette (< février 2025), Susie Girard (> avril 2025), Estelle Amavet.

Statut de l'action : programme Espace Valléen (2021-2027)

Accompagnement des acteurs économiques à la transition écologique

Dans le cadre du programme LEADER, cette action vise à accompagner les acteurs du territoire dans des démarches de qualité, en mettant l'accent sur le développement de pratiques responsables (zéro déchet, mobilité bas carbone). Elle repose sur une dynamique collective fondée sur la mise en réseau des acteurs, l'organisation de rencontres en présentiel, le partage d'outils méthodologiques et la conduite d'expérimentations pilotes, afin de favoriser l'émergence de solutions locales, innovantes et adaptées aux enjeux du territoire.

Ouvert à un large panel d'acteurs économiques des Préalpes d'Azur – producteurs agricoles, commerces de proximité, hébergeurs, restaurateurs, associations, structures touristiques et collectivités – ce programme ambitionne de créer une dynamique territoriale durable et partagée. Il vise à renforcer les compétences, les coopérations et l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement, notamment à travers l'animation de réseaux, l'échange de bonnes pratiques, l'accompagnement des acteurs écotouristiques et le déploiement de dispositifs et de kits écoresponsables zéro déchet.

Cette démarche s'appuie également sur la marque Valeurs Parc, qui constitue un levier structurant d'engagement collectif. Coconstruite avec des professionnels volontaires et les acteurs locaux, elle repose sur des cahiers des charges adaptés au contexte territorial, intégrant des critères environnementaux, sociaux et de qualité des produits et services. En valorisant les productions agricoles, artisanales et les services touristiques locaux, la marque permet aux bénéficiaires d'intégrer un réseau régional et national et de s'inscrire dans une démarche de progrès, en lien étroit avec le Parc et les projets de développement local.

Structuration de réseau autour de l'offre d'itinérance la Maralpine

Plus d'une vingtaine d'entretiens se sont déroulés et se poursuivent avec les acteurs afin de récolter les besoins des hébergeurs. Cette dynamique de rencontres s'est maintenue sur l'année écoulée, permettant de poursuivre le travail de terrain engagé par le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur. Ces rencontres ont permis de :

- accroître la connaissance de l'offre d'hébergement ;
- recenser les besoins des acteurs interrogés ;
- transmettre les messages du Parc avec un kit de brochures, outiller les professionnels avec les différents dispositifs du Parc et des partenaires ;
- créer et entretenir une dynamique de réseau ;
- poursuivre le conventionnement avec les hébergeurs partenaires : 6 nouvelles conventions ont été signées sur la période.

Dans une volonté de garantir une offre de service d'itinérance de qualité, le Parc a établi une convention de partenariat avec les hébergements lors de la création de l'itinéraire. Cette convention a pour objectif de recenser une offre de service adaptée à l'itinérance, d'accompagner et de valoriser les établissements dans une démarche de progrès et de favoriser la mise en réseau des acteurs partenaires. Pour devenir partenaire du Parc, l'établissement s'engage à fournir un minimum de services adaptés à une offre d'itinérance (offre à la nuitée, ouverture 6 mois dans l'année, capacité à transmettre des informations relatives au Parc et activités aux alentours…).

Par ailleurs, le Parc développe une communication spécifique autour de l'itinérance zéro déchet, afin de constituer un groupe d'hébergeurs volontaires pour expérimenter la mise en place de pique-niques zéro déchet dans le cadre de l'accueil des randonneurs.

Animations des réseaux de professionnels

Plusieurs actions d'animations des réseaux existants et de temps de rencontre à destination des professionnels du territoire du Parc ont été organisés :

- le 20 septembre 2025 : Fête du Parc à Carros. Occasion de réunir les professionnels de la marque Valeur Parc autour d'un îlot commun incluant un stand de la MVP ainsi que les stands des agriculteurs et accompagnateurs en montagne marqués ;
- le 26 novembre 2025 : réunion de travail sur l'évolution du référentiel canyoning au sein de la marque Valeurs Parc. Agents techniques du Parc, élus et professionnels ont pu échanger et débattre autour de la marque et de l'activité canyoning sur le territoire. Un travail collectif sera engagé par la suite pour coconstruire la nouvelle version du référentiel ;
- le 4 décembre 2025 : comité marque Valeurs Parc au camping les Fines Roches à Roquesteron. Le comité marque est une instance où l'équipe technique passe en revue les actions de l'année réalisées et celles à venir pour 2026, soumises aux avis du comité. Il était question d'aborder le déploiement du nouveau référentiel hébergement et restauration, 2 nouvelles attributions pour des hébergements, la mise à jour du référentiel APN pour la pratique du canyoning et diverses actions de promotion, de communication et d'animation de réseau.

Des formations

- 6 mars 2025 : atelier pratique Objectif Clef Verte pour le littoral et Moyen Pays par l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur.
- 3 novembre 2025 : Ma boutique Mes solutions par la CCI Nice Côte d'Azur pour découvrir des outils digitaux simples et efficaces pour booster les ventes, fidéliser la clientèle et gagner en visibilité.

Partenaires : Région Sud, Département, ADEME PACA, CRT Côte d'Azur France, CRT Provence Alpes-Côte d'Azur, InterParc Tourisme, CCI Côte d'Azur, CMA, Chambre d'Agriculture, plateformes Initiative, CASA, CCAA, MNCA, Nice Côte d'Azur Tourisme, CAPG, OT du Pays de Grasse, mairies, acteurs de l'accompagnement, GAL Alpes Azur.

Moyens financiers mobilisés : 99 382,94 € financés par le programme LEADER (juin 2025 – décembre 2026).

Agents mobilisés : Lola Doux, Susie Girard, Caroline Giorgi, Bénédicte Elboudali, Sylvie Daviller, Estelle Amavet.

Statut de l'action : En cours

Collaboration avec la SKEMA Business School Sophia Antipolis

Les actions et projets sont intitulés en anglais en raison du référentiel de l'école internationale.

Company projects

En lien étroit avec les responsables de la formation Master of Science Sport Event & Hospitality Management, Frédéric Bossard et Emmanuelle Morin, deux projets ont été proposés aux étudiants dans le cadre des "Company Project".

Sporting events strategy

L'objectif de ce projet est de réinterroger la stratégie du Parc en matière d'accompagnement des manifestations écoresponsables, au regard des évolutions économiques et sociétales, de l'essor des sports de nature et des nouvelles pratiques de communication. Cette réflexion s'inscrit dans un contexte d'aggravation du changement climatique et des risques associés (notamment les incendies), ainsi que de déclin de la biodiversité.

Il est demandé aux étudiants de proposer une stratégie de communication visant, d'une part, à mieux accompagner les organisateurs sollicitant le Parc pour l'organisation de manifestations sportives, et d'autre part, à renforcer la visibilité et la prise en compte du Parc et de ses recommandations par les organisateurs de manifestations sportives de grande envergure se déroulant sur son territoire.

Préalpes 2050

Il est demandé aux étudiants de mener un travail de prospective visant à imaginer l'évolution du territoire à l'horizon 2050, d'identifier la trajectoire souhaitée pour le tourisme et l'accueil de visiteurs, et d'analyser les leviers d'action permettant à la fois de s'adapter aux évolutions à venir et d'infléchir le devenir du Parc vers cette projection cible.

En s'appuyant sur une méthodologie prospective fondée sur un raisonnement rationnel, le croisement des expertises, la confrontation des regards des différents acteurs, et la prise en compte des spécificités locales, ce travail propose des pistes d'adaptation de l'économie locale face au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité.

Ces travaux ont permis de dégager de premières pistes de réflexion, qui seront approfondies au cours de l'année scolaire 2026-2027, en vue d'aboutir à l'organisation d'événements dédiés autour de ces projets.

Finance projects

En lien étroit avec Emmanuelle Morin, le Parc a proposé plusieurs études pratiques aux étudiants :

Étude d'hébergement collectif

Des bâtiments actuellement abandonnés ou en friche ont été analysés afin d'amener les étudiants à réfléchir à des stratégies d'investissement, ainsi qu'à réaliser des calculs de rentabilité et d'amortissement. La présentation des projets d'hébergement collectif par les étudiants a eu lieu en classe le 14 novembre. Suite au succès de ce premier module, d'autres bâtiments feront l'objet d'études au cours de l'année scolaire 2026-2027.

Fête du Parc

Les étudiants ont également étudié l'événement sous l'angle budgétaire, en distinguant les coûts fixes et les coûts variables, afin de mieux comprendre la gestion financière d'un projet événementiel.

Partenaires : SKEMA Business School Sophia Antipolis	**Agents mobilisés :** Oriane Bessonnaud, Susie Girard
Moyens financiers mobilisés : Temps agents	**Statut de l'action :** En cours

5. Animation et gestion du programme européen LEADER

Orientations stratégiques et objectifs :

- Ancrer le territoire dans une économie rurale viable et équilibrée (OS4)
- Favoriser les initiatives locales pour une vie rurale dynamique et écoresponsable pour la programmation 2014-2022.
- Bien vivre ensemble sur un territoire en transition pour la programmation 2023-2027.

LEADER est un programme européen sous l'autorité de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui soutient le développement des territoires ruraux grâce à l'attribution de subventions à des porteurs de projets locaux.

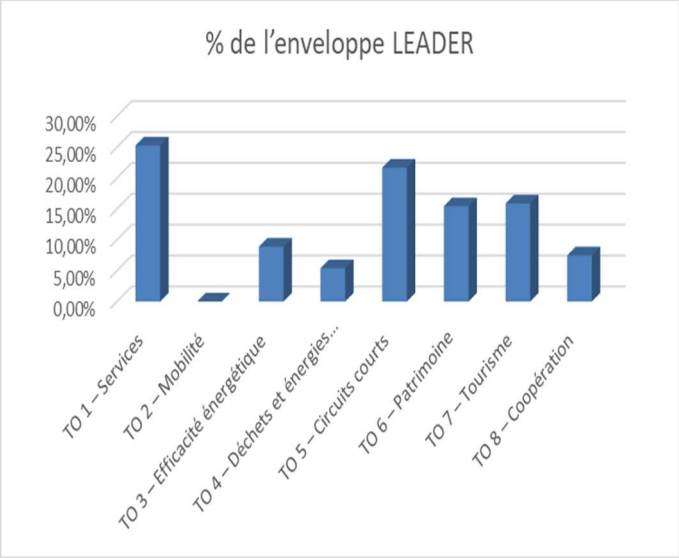
Actuellement, le territoire du Parc naturel régional est concerné par deux programmes LEADER. En effet, 2025 est l'année de clôture de la programmation 2014-2022. La programmation 2023-2027 entre quant à elle dans sa 3e année de mise en œuvre.

Accompagnement des porteurs de projets LEADER dans le montage des dernières demandes de paiement de la programmation 2014-2022

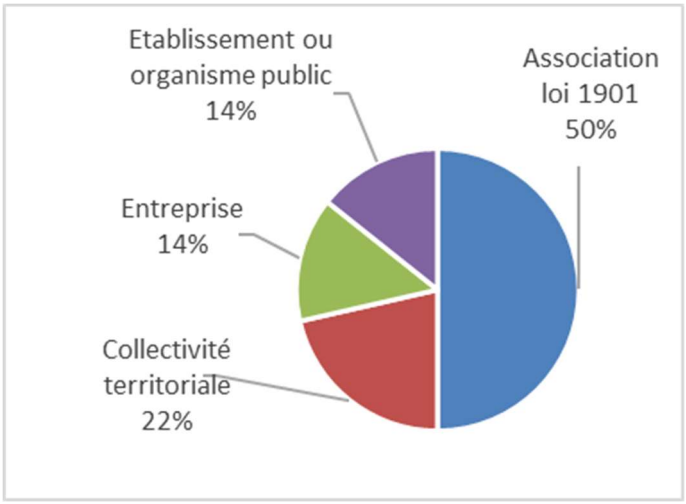
Les projets de la programmation 2014-2022 ont pris fin le 31 décembre 2025. Le 1er semestre de l'année 2025 a été dédié à l'accompagnement au montage des dernières demandes de paiement et à l'archivage des dossiers depuis 2014.

Cette année de clôture a permis de mener l'évaluation finale du programme et d'observer les résultats du programme sur les 8 années de mise en œuvre.

Répartition en % des projets financés sur LEADER, par fiche-action/thématique



Répartition des types de porteurs de projet LEADER



Partenaires : Communauté de communes Alpes d'Azur

Statut de l'action : Terminée au 30 juin 2025

Agents mobilisés : Marine TULLIACH et Thipmala LYFOUNG

Mise en œuvre de la programmation 2023-2027

La programmation 2023-2027 est portée sur notre territoire par le Groupe d'Action Locale (GAL) Alpes et Azur qui regroupe 4 partenaires (3 intercommunalités (voir ci-après) et le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur). L'année 2025 marque la deuxième année de mise en œuvre et le lancement de 2 nouveaux appels à projets (clôture les 10 avril et 10 décembre).

Plusieurs temps forts ont été organisés afin d'accompagner les porteurs de projet, de favoriser les rencontres entre membres du GAL et de visiter des projets financés : webinaire à destination de porteurs de projet potentiels (février), visite d'interconnaissance dans le nord du GAL puis dans le sud (avril et octobre), Forum du Réseau Rural à Manosque (mai), Assemblé plénière (décembre).

Partenaires : Communauté de communes Alpes d'Azur, Communauté de communes de Serre-Ponçon et Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

Moyens financiers mobilisés : 2,6 millions d'euros de FEADER pour 5 ans

Agents mobilisés : Salomé Dellile, Marine Tulliach, Laura Moutfi, Zoé Panchout puis Clara Aubespin

Statut de l'action : En cours

Connaissance et préservation du patrimoine

6. Biodiversité et milieux naturels

Orientations stratégiques et objectifs :

- Définir et mettre en œuvre une stratégie de préservation, de gestion et de valorisation de l'exceptionnelle biodiversité des Préalpes d'Azur (OS 1)
- Protéger le château d'eau ouest azuréen (OS3)

Portage d'une étude sur l'évolution des milieux naturels du Parc

Dans le cadre de la révision de la Charte du Parc, le Parc des Préalpes d'Azur a mené entre 2024 et 2025 une étude complémentaire visant à caractériser l'évolution des milieux naturels du territoire au regard de différents facteurs anthropiques ou naturels. L'objectif était d'alimenter la rédaction de la Charte en apportant des éléments de compréhension sur les menaces pesant sur la biodiversité du territoire et les leviers d'actions mobilisables pour y répondre. La réalisation de ce travail a été confié au bureau d'études MONTECO.

En 2024, un comité technique de cadrage de la méthode et 3 ateliers de concertation d'identification des enjeux écologiques territorialisés avaient été organisés. En 2025, 1 comité technique et 1 comité de concertation ont eu lieu pour présenter l'avancée de ce travail.

L'étude, qui a pris fin en novembre 2025, a permis la réalisation de plusieurs livrables :

- une **cartographie des grands habitats naturels** du territoire et une **note méthodologique** à la réalisation de cette carte ;
- un **descriptif de l'écologie de ces habitats naturels** et la **liste des espèces indicatrices** de leur bon ou mauvais état ;
- une **analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces** pour chaque habitat, accompagnée d'une note décrivant les **scénarios de gestion possibles,** selon l'évolution déjà observée ou pressentie des milieux.

Tous ces éléments sont disponibles sur le site du Parc (pour les documents) et du SIT des Parcs de PACA (pour la cartographie).

Cette étude prévoyait également une tranche optionnelle visant à réaliser la Trame verte et bleue du Parc par recollement des éléments de continuités écologiques identifiés dans les SCoT du territoire. Toutefois, l'avancement hétérogène des démarches intercommunales, ainsi que les différences méthodologiques employées se sont révélées un frein à la réalisation. L'étude a néanmoins permis d'analyser les méthodes du SCoT Ouest et du PLUi Métropolitain pour l'identification des continuités écologiques, les niveaux de précision retenus et les choix de représentation cartographique, révélant des différences importantes d'un territoire à l'autre.

Partenaires : Conseil scientifique du Parc, EPCI du Parc, groupe de travail dédié

Moyens financiers mobilisés : 21 000 €

Agents mobilisés : Méliné Sukiasyan

Statut de l'action : Terminé

Renouvellement du label « Sites Rivière Sauvage » de l'Estéron

Le 5 juin 2025, le comité national de labellisation a validé le renouvellement du label « Sites Rivières Sauvages » pour les Rivières Rouges et l'Estéron. Forts de la satisfaction du premier programme, les élus locaux ont souhaité renouveler la labellisation **Sites rivières sauvages** et un nouveau programme d'actions a été élaboré pour 2025-2030.

Ce label, porté conjointement par le Parc et le SMIAGE, reconnaît des rivières parmi les mieux préservées de France. Il ne crée pas de nouvelles contraintes réglementaires, mais offre un cadre de gouvernance, de suivi scientifique et de mobilisation collective, particulièrement précieux face aux effets du changement climatique.

Un audit de l'AFNOR, réalisé en mai 2025, a permis de vérifier la conformité des sites, d'évaluer les progrès accomplis à la suite de la première labellisation et la pertinence des nouvelles actions proposées. Les élus y ont réaffirmé leur engagement en faveur de la préservation des rivières, notamment l'Estéron, qui se distingue par son excellent état morpho-écologique, sa biodiversité remarquable et la naturalité de son fonctionnement.

Le programme d'actions prolonge les dynamiques engagées autour de la communication et la sensibilisation, notamment à travers le programme pédagogique « Graine de Rivières Sauvages ». Afin de guider les actions de préservation, il renforce également le volet scientifique avec le suivi de la qualité des cours d'eau, la caractérisation bioclimatique des milieux face au changement climatique et l'étude des impacts liés aux activités de pleine nature.

Partenaires : SMIAGE Maralpin, Association Réseau des Rivières Sauvages, communes concernées, conseil de développement du Parc

Moyens financiers mobilisés : temps agent

Agents mobilisés : Méliné Sukiasyan

Statut de l'action : Terminé pour le renouvellement du label, en cours pour la mise en œuvre du programme d'actions

Accueil d'un stage sur les Atlas de la Biodiversité Communale

Les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permettent aux collectivités volontaires de mieux connaître la biodiversité et les enjeux écologiques de leur territoire dans un but d'information et d'aide à la décision. Par l'acquisition de connaissances nouvelles, les ABC visent en effet à renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme. Au-delà de l'inventaire des milieux et des espèces, l'ABC a également pour objectif de mobiliser et sensibiliser l'ensemble des acteurs d'une collectivité (élus, citoyens, associations, entreprises, etc.) sur les sujets relatifs à la biodiversité.

Soutenus par l'Office français pour la biodiversité, les ABC peuvent être subventionnés jusqu'à 80% par le Fonds vert. Un appel à projet annuel permet aux collectivités (communes, EPCI, syndicats mixtes, etc.) de se porter candidate.

Sur le territoire du Parc, 2 communes ont déjà réalisé leur ABC (Vence et Saint-Jeannet) et plusieurs ont manifesté leur intérêt pour ce dispositif. Aussi, pour faire connaître le dispositif et dynamiser la mise en œuvre d'ABC sur le territoire, le Parc a accueilli un stage de 6 mois, réalisé par Alice Ballenghien. Les objectifs de ce stage étaient :

- d'**appréhender le déroulé des ABC** (du montage du dossier à la réalisation) en rencontrant les acteurs impliqués et récoltant des retours d'expériences (OFB, associations, communes) ;
- d'**étudier les possibilités d'accompagnement et/ou de portage** des ABC par le Syndicat Mixte du Parc ;
- d'**identifier les communes du Parc prioritaires** pour la réalisation d'ABC en se basant sur des indicateurs écologiques (niveau de connaissance naturaliste, présence d'espèces à enjeux, menaces, etc.) ;
- de **faire connaître** les ABC (newsletter, réseaux sociaux, site internet) et d'**évaluer l'intérêt des communes** dans ce dispositif en réalisant une enquête auprès des élus.

Le stage s'est terminé en septembre 2025 avec la création et l'animation, lors de la fête du Parc, d'un jeu illustrant l'importance de l'acquisition de données par les citoyens pour protéger la biodiversité. 2 rapports ont également été produits

Lien vers l'article dédié sur le site internet du Parc : https://www.Parc-prealpesdazur.fr/actualite/le-dispositif-atlas-de-la-biodiversite-communale-abc/

Partenaires : Office français pour la biodiversité (OFB), Conservatoire d'espaces naturels (CEN) PACA, communes de Vence, Saint-Jeannet et Villars-sur-Var, PARC du Mont-Ventoux, Fédération des Parcs naturels régionaux…

Moyens financiers mobilisés : temps agent

Agents mobilisés : Alice Ballenghien (stagiaire), Méliné Sukiasyan

Statut de l'action : Terminé

Montage d'un programme sur les trames pastorales et l'adaptation au changement climatique avec les Parc naturel régional du Verdon et du Queyras

En 2025, les Parcs naturels régionaux des Préalpes d'Azur, du Verdon et du Queyras ont engagé en 2025 un travail commun consacré à l'étude des **trames pastorales** dans un contexte de changement climatique et d'évolution des pratiques d'élevage. Ce projet, appelé Pastoralisme, Adaptation et Suivi de Trames Ecologiques face au Changement Climatique (PASTECC), ambitionne d'initier un observatoire des espaces pastoraux et d'expérimenter des actions de restauration de leurs fonctionnalités écologiques et pastorales lorsqu'elles sont dégradées, par exemple par la fermeture de milieux.

Les espaces pastoraux regroupent un large panel de milieux pastoraux composés de pelouses sèches, de landes et garrigues, de zones humides et de bois pâturés, au sein de vaste secteurs compris entre les vallées et les estives d'altitude. Ces espaces intermédiaires jouent un rôle stratégique dans la trame écologique du massif alpins et dans le fonctionnement des systèmes d'élevage et leur adaptation au changement climatique.

Le projet s'organise autour de plusieurs axes complémentaires : cartographier et analyser les trames pastorales, mettre en place un observatoire des parcours pastoraux, expérimenter des actions de restauration des milieux pastoraux, favoriser le partage d'expérience et la montée en compétence, etc. Autant d'actions visant à mieux connaître, suivre et restaurer les trames pastorales afin de renforcer leurs fonctionnalités écologiques et accompagner l'adaptation des pratiques pastorales en contexte de changement climatique.

Porté conjointement par 3 Parcs naturels régionaux de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le projet couvre un territoire de 4 000 km2, représentant un vaste continuum de milieux préalpins et alpins d'importance pour le pastoralisme des Alpes du Sud. Il s'inscrit dans le programme FEDER Massif des Alpes 2021-2027, disposant ainsi du soutien financier de l'Union Européenne (FEDER) et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le projet se déploie sur une période de 4 ans, de 2025 à 2028. Le Parc des Préalpes d'Azur assure le chef de fil administratif, tandis que le Parc du Verdon coordonne l'animation technique.

Partenaires : Région, Union Européenne, PNR Verdon, PNR Queyras

Agents mobilisés : Méliné Sukiasyan, Caroline Giorgi, Estelle Amavet

Statut de l'action : En cours

Moyens financiers mobilisés : temps agent

Contribution du Parc à la Stratégie nationale pour les aires protégées

Dans le cadre de la révision de la charte du Parc, 3 réunions de concertation ont eu lieu avec les maires pour élaborer la **stratégie de protection du patrimoine naturel** à inscrire dans sa nouvelle charte. Ces réunions ont été l'occasion de discuter des possibles modalités de protection du patrimoine naturel mobilisables : la protection forte (ou réglementaire), la protection contractuelle et la maîtrise foncière ou d'usage.

Au regard des enjeux relatifs au patrimoine naturel et aux pressions subies, **plusieurs scénarios de protection** ont été envisagés et, à l'issue des échanges, **une cartographie des secteurs présentant des forts enjeux de protection** a été établie.

13 communes adhérentes du Parc étaient représentées lors des réunions de concertation sur la stratégie de protection du patrimoine naturel. Des échanges spécifiques ont ensuite été réalisés avec les communes du Parc concernées par ces propositions afin de valider les zonages avant leur intégration au projet de plan de Parc.

7. Paysages, aménagement et urbanisme

Orientations stratégiques et objectifs :

- Définir et mettre en œuvre une stratégie de préservation, de gestion et de valorisation de l'exceptionnelle biodiversité des Préalpes d'Azur (OS1)
- Répondre au besoin de développement sans hypothéquer les atours environnementaux et la dimension sociale (OS6)
- Préserver et anticiper les paysages de demain (OS7)
- Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels
- Garantir une protection des paysages emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages

Animation du schéma d'aménagement des Gorges du Loup

L'étude des Gorges du Loup, restituée sous la forme d'un *Schéma d'accueil – Plan Guide* élargi aux plateaux de Calern et Caussols et réalisée par le bureau d'étude Altea, a servi de base à l'animation du projet d'aménagement de ce site sensible. Ce travail a permis d'établir un diagnostic partagé, de définir des objectifs communs et d'élaborer un plan d'actions pour le territoire.

Parmi les perspectives identifiées, l'étude propose la création d'un espace naturel sensible (ENS) ou d'une réserve naturelle régionale (RNR) à l'horizon 2030, ainsi que, à plus long terme, le lancement d'une Opération Grand Site d'ici 2050. Ces ambitions ont été présentées et discutées lors de deux réunions publiques organisées en juillet 2025. Ces temps d'échange ont confirmé la mobilisation des sept maires, des habitants et des acteurs économiques autour d'enjeux communs : résoudre les conflits d'usages, concilier fréquentation touristique et préservation du cadre naturel et du cadre de vie des habitants.

L'animation de ce projet vise à rassembler les acteurs locaux autour d'un projet de gouvernance adapté à l'échelle du site. Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur assurera la coordination et le dialogue entre les parties prenantes, afin d'étudier des alternatives de gestion et de renforcer la coopération. Des animations ciblées, centrées sur des propositions d'actions concrètes, seront organisées pour faire avancer collectivement les réflexions. Ces travaux prépareront le terrain en vue d'une potentielle mise en œuvre à partir de 2026-2027.

Les documents présentés lors de ces travaux sont consultables en ligne : https://www.Parc-prealpesdazur.fr/actualite/schema-daccueil-gorges-du-loup-etendu-aux-plateaux-de-calern-et-caussols/

Partenaires : Les communes de Tourrettes-sur-Loup, le Bar-sur-Loup, Courmes, Gourdon, Caussols, Gréolières, Cipières, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, le Département des Alpes-Maritimes

Moyens financiers mobilisés : Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Agents mobilisés : Valérie GAUGLER, Renaud DUMAS

Statut de l'action : Etude terminée en 2024. Animation récurrente

Lancement de l'action d'accompagnement de la signalétique

Suite à l'obtention d'une subvention de la Région, le Parc a lancé un appel d'offres pour améliorer l'identification des commerces et services sur une partie de la vallée de l'Estéron et réduire la publicité sauvage, par la mise en place d'une signalétique harmonisée et réglementaire, conformément à la Charte signalétique du Parc.

Dans un premier temps, l'accompagnement a été proposé aux communes concernées par les carrefours Fournas (D17/D10) et le carrefour du Col de Bleine (D5/D10) (Le Mas, Sigale, Roquestéron, Aiglun et Saint-Auban) pour des panneaux de Signalétique Locale d'Information (SIL) afin de signaler certains de leurs équipements municipaux et des offres de tourisme locale.

A la demande de commerçants et de communes, le Parc apporte également un rôle de conseil pour la mise en place de signalétique et le respect de la réglementation nationale sur la publicité.

Partenaires : Les communes de Roquestéron, Aiglun, Sigale, Le Mas et Saint-Auban

Moyens financiers mobilisés : Temps agent / action du budget général sur cotisation.

Agents mobilisés : Valérie GAUGLER, Renaud DUMAS

Statut de l'action : Récurrent (relance de l'action d'accompagnement)

8. Patrimoine bâti et coopération pierre sèche

Orientations stratégiques et objectifs :

- Développer une stratégie ambitieuse en faveur des patrimoines culturels et de l'expression culturelle des habitants (OS8)
- Consolider la connaissance des patrimoines bâtis, ethnographiques, préhistoriques et historiques des Préalpes d'Azur pour un projet de conservation adapté

Suivi du programme « Coopération pour la valorisation du patrimoine de pierre sèche du Sud des Alpes »

Le Parc est chef de file de ce programme financé par l'union Européenne (Fond FEDER, Programme Espaces Valléens) avec les partenaires indiqués en fin d'article. Les 3 volets d'action portent sur l'amélioration de la connaissance et stratégie de protection, la sensibilisation et la mise en tourisme culturel durable, le soutien au développement de la filière professionnelle.

En 2025, plusieurs actions se sont déroulées au sein de ces 3 volets :

- Mise à jour de la base de données « Recensement du patrimoine bâti » du Système d'interprétation Territorial (SIT) de l'Inter Parc Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les objectifs principaux étaient de :
 - uniformiser et harmoniser les dénominations des typologies ;
 - enrichir et améliorer la base « InterParc - Inventaire du patrimoine bâti public et privé » du SIT (existante depuis 2010), afin de mieux prendre en compte le patrimoine vernaculaire en général et le patrimoine de la pierre sèche en particulier ;
 - offrir de nouveaux éléments d'aide à décision pour de futurs projets d'amélioration de connaissance, de préservation, de restauration des bâtis, de développement d'un tourisme culturel et d'aménagements du territoire ;
 - permettre une interopérabilité avec la base de données GERTRUDE du Service régional de l'inventaire général du Patrimoine culturel de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en vue de futures collaborations avec les Parcs de la Région Sud ;
 - se doter d'une application de saisie dédiée, pour de futurs inventaires participatifs animés par les Parcs.

 Cette démarche a été initialement proposée en juillet 2024 par les chargés de mission des Parcs des Préalpes d'Azur et du Mont Ventoux dans le cadre de leurs projets d'inventaire et de recensement du patrimoine bâti (patrimoine de pierre sèche pour les Préalpes d'Azur et patrimoine vernaculaire pour le Mont Ventoux).
 Le travail de huit mois a été principalement porté par la chargée de mission culture du Parc du Mont Ventoux (étude de l'ensemble du patrimoine vernaculaire) en coopération avec le chargé de mission du Parc des Préalpes d'Azur et sa stagiaire présente de mars à août (étude en particulier sur le patrimoine pierre sèche).
- En partenariat avec le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, le SIVOM du Pays de Vence, la Ville de Grasse, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche, ont organisé les Journées « De la Pierre au Parfum » – Journées de valorisation croisée de deux savoir-faire inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO du 7 au 9 mars.
- Réalisation de l'exposition « De la pierre au parfum – Gestes de muraillers et construction en pierre sèche des Préalpes d'Azur », visible au square du Clavecin à Grasse de mars à mai et en ligne sur le site du Parc : https://www.Parc-prealpesdazur.fr/wp-content/uploads/2024/03/Expo-Clavecin-fusionne-1.pdf
- Dans le cadre des Journées « De la pierre au parfum » organisation du colloque « Les savoir-faire liés au parfum et à l'art de la construction en pierre sèche. Valorisation croisée et enjeux communs de deux éléments inscrits sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité » avec des actes publiées en novembre et disponible en ligne.

- Plusieurs chantiers d'initiation à la restauration des restanques se sont déroulées à destination de différents publics : pour le grand public, les 29 mars, 26 avril, 14 juin, 13 septembre et 20 septembre respectivement à Vence, Carros, Le Mas, Cuébris et Carros (à l'occasion de la fête du Parc) ; pour les agents techniques communaux, les 12 juin et 17 juin à La Roque-en-Provence et Coursegoules ; pour les demandeurs d'emplois et personnes en réinsertion, le 9 octobre en partenariat avec SudLABS / France service des Monts d'Azur à Saint Auban et pour les habitants de Saint-Jeannet, les 7 juin et 4 octobre sur le site du Gros chêne avec l'objectif de restaurer le mur d'enclos permettant la protection de l'arbre remarquable.
- Déploiement du programme scolaire « La pierre sèche, d'hier à demain » grâce à une double approche technique et artistique dans 6 écoles du territoire. Vincent Lugeux (artisan murailler) et Emmanuelle Pepin (artiste chorégraphe) sont intervenus chacun à 3 reprises dans les classes de primaire de Saint-Cézaire-sur-Siagne, Grasse, le Pont-du-Loup, le Bar-sur-Loup, Spéracèdes et Saint-Vallier-de-Thiey. En deuxième partie de l'année : préparation et mise en place de la seconde édition de ce programme. 4 écoles du territoire sont concernées en 2026 : Caille, Briançonnet, Séranon et Roquesteron.
- Préparation et parution du Guide sur le Patrimoine culturel immatériel des Parcs dans lequel est présenté l'action sur la pierre sèche.
- Préparation avec l'association « Jeunesse et Reconstruction » de la mise en place de chantiers jeunesse internationaux qui se dérouleront à l'été 2026 sur les communes de Caussols et La Roque-en-Provence.
- Accompagnement de la SCIC TETRIS dans la mise en place de deux formations certifiantes sur le territoire des Préalpes d'Azur : « Restaurer ou bâtir en pierre sèche » et « Murailler, caladeur en aménagement paysager »
- Participation au salon Eco-Habitat de Vence : présentation du métier de murailler avec démonstration de construction d'un mur en pierre sèche par la FFPPS et présentation par le Parc des actions des Parc sur la pierre sèche. Participation d'une classe du lycée Professionnel Vauban de Nice.
- En collaboration avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, organisation à la médiathèque de Saint-Cézaire-sur-Siagne le 8 novembre 2025, d'une journée de valorisation des chantiers d'initiation à la restauration restanque avec conférence, exposition et visite commentée.

Pour plus de détails sur l'ensemble de ces actions : https://www.Parc-prealpesdazur.fr/projet/cooperation-pour-la-valorisation-du-patrimoine-de-pierre-seche-du-sud-des-alpes-oct-2023-mars-2027/

Partenaires : Communauté d'Agglomération de la Riviera Française

Partenaires secondaires/ prestataires : Chargés de projets du Système d'interprétation Territorial (SIT) de l'Interparc Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Parcs naturels régionaux du Luberon, du Mont Ventoux et du Verdon et les Vallées de la Tinée et de la Vésubie (Espace Valléen de la Métropole Nice Côte d'Azur), SIVOM du Pays de Vence, Ville de Grasse, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche, SCIC TETRIS, SudLABS / France service des Monts d'Azur,

Moyens financiers mobilisés en 2025 : Temps agent + **15 714.38€**

Agents mobilisés : Dénalie Bourgès, Sylvie Daviller, Estelle Amavet, Aurélie Mattaix, Antoine Bourgeau

Statut de l'action : année 2 sur 3

Suivi du programme « RomaniCAP »

RomaniCAP poursuit pour 3 ans les actions développées dans le précédent programme dédié au patrimoine roman (Itinera Romanica+) en élargissant la zone territoriale avec l'arrivée de deux nouveaux partenaires (Province de Lucques et Département du VAR) s'ajoutant aux partenaires du précédent programme (Timesis, Chambre de commerce de Ligurie, communes de Capannori et Santa Giusta et la Collectivité de Corse). L'objectif général est de renforcer l'efficacité des actions publiques visant à conserver, protéger, promouvoir et développer le patrimoine culturel roman de la zone de coopération, en renforçant le développement et la promotion touristique, y compris au niveau européen, en renforçant l'accessibilité physique et virtuelle des sites déjà cartographiés, et de ceux qui seront ajoutés à partir des nouveaux territoires, en consolidant le modèle de gouvernance défini avec Itinera Romanica+ à la lumière des résultats du projet VIA PATRIMONIA qui seront capitalisés.

En 2025, pour cette première année du programme, le Parc a organisé, en partenariat avec la Ville de Grasse (Service Ville d'Art et d'Histoire) et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (Direction de la culture) du 22 au 24 mai la deuxième édition des Journées internationales du Patrimoine roman en présence des partenaires de la coopération. Elles ont mis en lumière le patrimoine architectural roman de Grasse, Saint-Vallier-de-Thiey, Séranon et Saint-Cézaire-sur-Siagne avec un programme de visites commentées de Yann Codou (maître de conférence émérite en histoire médiévale, Université Côte d'Azur), de Catherine Poteur (Présidente de l'association Castrum), de Laurence Argueyrolles (Cheffe du service Ville d'art et d'histoire de Grasse) et de Françoise Auque (guide conférencière du service Ville d'art et d'histoire de Grasse) et des concerts par l'ensemble La Sestina et la chanteuse Anne Dalmasso.

Cette première année du programme a vu également la mise en place d'un groupe de travail pour la planification des actions du programme ainsi que la préparation de plusieurs consultations en vue de la mise en place d'un cycle de formation au patrimoine roman, la poursuite des diagnostics d'accessibilité des édifices et le déploiement de médiations artistiques et culturelles pour les prochaines journées du roman.

Partenaires : Timesis, Chambre de commerce de Ligurie, Commune de Capannori, Commune de Santa Giusta, Province de Lucque, Collectivité de Corse et Département du Var.

Partenaires secondaires/ prestataires : Ville de Grasse (Service Ville d'Art et d'Histoire) et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (Direction de la culture) Yann Codou, Catherine Poteur, Ensemble La Sestina, Anne Dalmasso

Moyens financiers mobilisés en 2025 : Temps agent + 1628 €

Agents mobilisés : Dénalie Bourgès, Sylvie Daviller, Estelle Amavet, Aurélie Mattaix, Susie Girard, Antoine Bourgeau

Statut de l'action : année 1 sur 3

9. Conseil scientifique et prospectif

Réflexion sur le réensauvagement

En 2025, le Conseil scientifique et prospectif a mis son interdisciplinarité au service d'une réflexion sur la notion de réensauvagement, afin d'éclairer le positionnement du Parc dans le cadre de la révision de la Charte 2027-2042. Cette contribution a donné lieu à la rédaction d'une note annexée au projet de Charte (annexe 14), précisant les fondements, les enjeux et les conditions de mise en œuvre de cette approche sur le territoire. Le réensauvagement y est défini comme une démarche de restauration écologique visant à redonner aux écosystèmes leur capacité de fonctionnement autonome, notamment par la libre évolution de certains milieux et la restauration de réseaux trophiques fonctionnels.

La doctrine proposée insiste sur une mise en œuvre progressive, expérimentale et concertée du réensauvagement, prioritairement sur des milieux dégradés ou en perte de fonctionnalité (forêts dépérissantes, cours d'eau, milieux ouverts en fermeture). Elle souligne la nécessité d'articuler cette approche avec les activités agricoles et pastorales, dans une logique de cohabitation et de résilience territoriale. L'importance est donnée au dialogue, à la médiation et au suivi scientifique rigoureux, afin de garantir l'acceptabilité sociale des projets et d'en évaluer les effets à long terme.

Inscrit dans la mesure phare de la Charte 2027-2042 dédiée au patrimoine naturel, le réensauvagement constitue ainsi un outil potentiel de renforcement de la biodiversité, de la résilience climatique et des services rendus par les écosystèmes, étudié dans une temporalité longue et adaptée aux spécificités des Préalpes d'Azur.

Ces travaux ont notamment eu lieu lors du week-end annuel du Conseil scientifique et prospectif qui s'est tenu les 20 et 21 juin 2025 dans une nouvelle commune du périmètre d'étude du Parc : la Rochette.

Stratégie scientifique et prospectif pour la Charte 2027-2042

A la demande du Conseil scientifique et prospectif (CSP), une stratégie scientifique et prospective est élaborée en 2025, annexée au projet de Charte 2027-2042 (annexe 15). Cette stratégie coconstruite avec le CSP, vise à structurer et orienter l'acquisition, la production et la mobilisation des connaissances nécessaires à la mise en œuvre de la Charte, dans une logique d'aide à la décision et d'anticipation des évolutions (changement climatique, érosion de la biodiversité, transformations des usages et des modes de vie). Elle affirme une approche intégrée, croisant sciences de la nature, sciences humaines et sociales, expertises techniques, savoirs locaux et sciences participatives, et pose comme principe la capitalisation, la diffusion et l'interopérabilité des données (observatoires et bases de référence).

La stratégie décline des axes thématiques (patrimoine naturel, eau et karst, patrimoines culturels, économie territoriale, sciences sociales/urbanisme) et précise des modalités de mise en œuvre fondées sur la coopération avec les organismes de recherche, les institutions, les réseaux associatifs et les collectivités. Elle renforce le rôle du CSP en le positionnant comme instance structurante : orientation des priorités de connaissance, production d'avis et d'alertes, appui à l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte, animation de groupes de travail et contribution à la diffusion d'une culture scientifique auprès des élus, des acteurs socio-professionnels et des habitants. Ainsi, le CSP est appelé à éclairer plus systématiquement les choix du Parc et à consolider, dans la durée, le Parc comme territoire de recherche, d'expérimentation et de médiation scientifique.

Partenaires : membres du conseil scientifique	**Agents mobilisés** : Oriane Bessonnaud
Moyens financiers mobilisés : temps agent	**Statut de l'action** : en continu

Médiation et diffusion des actions des pôles thématiques

10. Education à l'Environnement et au Territoire et Action culturelle

Orientations stratégiques et objectifs :

- Permettre aux différents publics (jeune public, habitants et visiteurs, professionnels) de découvrir et approfondir leur connaissance des patrimoines locaux, d'en comprendre les enjeux actuels et les rendre acteurs de la préservation des patrimoines, du vivant et de leur cadre de vie. (OS8 et 10)
- Favoriser l'appropriation des connaissances, les actions éducatives du Parc mêlent différentes approches : découvertes sensorielles, rencontres d'experts, actions culturelles, etc.... (OS8 et 10)

« A l'école du Parc »

Pour l'année scolaire 2024/2025, le Parc a proposé 4 parcours pédagogiques aux établissements scolaires du 1er degrés du territoire autour de la biodiversité, de la transition écologique et des savoir-faire : le pastoralisme, le monde nocturne, le karst et la pierre sèche. Ces programmes privilégient l'immersion des élèves sur le terrain ainsi que la rencontre des patrimoines et des professionnels. Chaque parcours inclue un volet d'éducation à l'environnement et au territoire et d'un volet d'éducation artistique et culturelle. En moyenne, les classes ont bénéficié de 4 à 6 demi-journées d'ateliers animées par des partenaires éducatifs et des artistes de diverses disciplines.

32 classes, soit 631 élèves, réparties sur 19 communes ont bénéficiés d'un parcours pédagogique :

- **La pierre sèche, d'hier à demain** : avec Vincent Lugeux, murailler professionnel, les élèves ont découvert les caractéristiques des constructions en pierre sèche et leurs atouts face au changement climatique. Ils ont également mis « la main à la pierre » en construisant un petit ouvrage collectivement à côté de chaque école. La Cie 7Pépinière a accompagné les élèves dans une exploration sensorielle et sensible de ce savoir-faire ancestral en partant du geste technique pour en faire un geste artistique.
 8 classes du CE1 au CM2 – 176 élèves – Grasse, Le Bar-sur-Loup, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiey et Spéracèdes ;

- **Le karst, un monde sans dessus dessous** : comment l'eau et la roche peuvent-elles unir leurs forces pour nous offrir la vallée de l'Estéron, entre clues, gorges, cascades, grottes... Voilà ce que les élèves ont découvert avec les animatrices de la grotte de Baume Obscure. Et si la roche et l'eau avaient aussi donné naissance aux gardiens de la rivière, à quoi ressembleraient-ils ? Avec Auriane Phillippon, les enfants ont cherché ces gardiens dans le paysage et les ont modelés en pâte à papier.
 5 classes du CP au CM2 – 65 élèves – La Penne, Pierrefeu et Roquesteron ;

- **Dans les pas d'un berger** : en classe puis en dehors, les élèves ont appris ce qui se cache derrière les troupeaux de brebis qui parsèment le paysage. La conduite d'un troupeau, les chiens de protection, la tonte des brebis et la laine, les productions associées, le partage de l'espace et les milles savoir-faire du berger n'ont (presque) plus de secret pour eux grâce à Valentine Guérin, Catherine Grandin et Nicolas Prin qui les ont accompagnés dans cette aventure.
 En parallèle, Nathalie Prédial, Rachele Rivière et Louis Lefebvre sont également intervenus auprès des élèves pour poser un regard artistique sur le pastoralisme. Une partie du projet a été portée en partenariat avec le FRAC (voir page 24)
 12 classes de la maternelle au CM2 – 263 élèves – Carros, Gattières, Gréolières, Saint-Jeannet et Vence ;

- **Le monde nocturne, en quête d'étoiles** : la nuit, nous, humains, nous dormons. Que se passe-t-il dehors pendant ce temps ? Qui est éveillé ? Comment font-ils pour « voir » ? Est-ce que nos lumières artificielles peuvent perturber les animaux nocturnes ? Et les diurnes ? Qu'est ce qui brille dans le ciel ? Autant de questions, et bien plus encore, auxquelles les élèves savent maintenant répondre grâce aux animateurs de Planète sciences méditerranée, Environnement et Découvertes, Provence Science Technique Jeunesse et Ciel et Cimes qui les ont guidés parfois jusqu'après la tombée de la nuit. Le programme s'est clôturé par le beau spectacle « Véga, l'envoyé du ciel » de Shootmi&Cie.
 8 classes de la maternelle au CM2 – Andon, Briançonnet, Caille, Escragnolles, Séranon et Valderoure ;

Partenaires : Région Sud, Rectorat de l'académie de Nice ; Direction régionale des affaires culturelles, Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, les communes du Parc, le Fond Régional d'Art Contemporain,

Partenaires secondaires/ prestataires : Vincent Lugeux, Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche, Cie 7Pépinière, Grotte de Baume Obscure, Auriane Philippon, Valentine Guérin, Catherine Grandin, Nicolas Prin, Nathalie Predial (Nicewhool), Louis Lefebvre, Rachele Rivière, Planète Sciences Méditerranée, Environnement et Découvertes, le PSTJ, Ciel et Cimes, Shootme&Cie,

Moyens financiers mobilisés : 57 570€ (transport compris) - subventions Région PACA, DRAC, LEADER, Espace Valléen, FEDER,

Agents mobilisés : Dénalie Bourgès, Antoine Bourgeau, Méliné Sukiasyan, Caroline Giorgi, Lucie Bardouin, Bénédicte Elboudali

Statut de l'action : Fait et reconduit

Jouets toisons

Depuis 4 ans, le Frac Sud – Cité de l'art contemporain et le Parc développent des actions communes visant à impulser une réflexion écocitoyenne auprès des élèves grâce à la création artistique. En 2025, cette collaboration s'est concrétisée autour du thème du pastoralisme et du travail de l'artiste Louis Lefevbre invité à intervenir auprès de 6 classes. Son travail entre en écho avec les grands champs d'actions du Parc en soulevant l'importance du patrimoine culturel à protéger. Elle résonne aussi avec les questionnements abordés par le Frac Sud dans le cadre de sa programmation 2025, en soulignant la force du lien entre l'art et l'artisanat.

Louis est un artiste qui développe une pratique mettant en dialogue les champs du design et de l'architecture. Ses recherches plastiques portent sur la mise en espace de matériaux bruts. Son intérêt pour le monde agropastoral l'amène à employer différents types de laines dans la création de ses œuvres, avec un souci de réemploi de ce matériau complexe à valoriser.

Le projet artistique proposé par Louis s'inscrit dans une démarche fédératrice à l'échelle des classes. Les élèves de Gattières ont élaboré un abri collectif essentiellement composé de laines brutes, les maternelles ont choisi et recouvert des objets et jouets de leur quotidien et la classe de La ferrage a dessiné et réalisé le grand tapis de feutre qui forme le sol de ce curieux refuge. Les différentes laines utilisées sont issues d'élevages de Briançonnet et de la vallée de Roya. L'ensemble a donné naissance à *Jouets toisons*, une installation collective découverte par les parents le vendredi 6 juin à l'occasion d'un gouter dans les jardins partagés Nectar de Gattières qui ont depuis conservé l'abri.

Jouets toisons a également fait l'objet d'une rencontre avec les habitants le 7 juin, dans le cadre des Rendez-vous du Parc. L'installation a été remontée, pour l'occasion et pour la journée, dans le petit Jardin de la Ferrage, au pied du Baous. Après un moment d'échange avec Louis sur sa pratique artistique, le groupe, guidé par Alix Millucci, Ciel et cimes, est parti sur les traces du pastoralisme dans les paysages des baous. A l'occasion d'une pause créative, Louis a initié les participants à deux méthodes de feutrage manuelles, l'une avec de l'eau, l'autre à l'aiguille.

Partenaires : Louis Lefebvre, FRAC Sud, les écoles La Bastide (Gattières), La Ferrage (Saint Jeannet) et la maternelle des Prés (Saint Jeannet), les communes de Saint Jeannet et Gattières, le jardin partagé Nectar de Gattières

Partenaires secondaires/ prestataires : Alix Millucci : Ciel et cimes

Moyens financiers mobilisés : 2700€ (Subventions Région Sud + DRAC PACA + Cotisations) + 5000€ (FRAC)

Agents mobilisés : Dénalie Bourgès

Statut de l'action : Terminé – reconduit sur un autre thème

Découvre ton Parc

Les Préalpes d'Azur sont un formidable laboratoire à ciel ouvert pour observer, étudier et comprendre les enjeux actuels du changement climatique : pratiques agricoles locales, sècheresse, ressource et gestion de l'eau, menaces et résilience de la forêt,etc. Ainsi, le programme « Découvre ton Parc » propose des sorties thématiques à destination des classes des lycées maralpins. A travers l'immersion sur le terrain et grâce au contact des acteurs qui font vivre le territoire du Parc, les lycéens découvrent de manière concrète les Préalpes d'Azur et les défis auxquels nous sommes tous confrontés. Les thématiques proposées portent sur la géologie, l'agriculture, les paysages, l'eau et les milieux aquatiques, la forêt et le monde nocturne. En 2025, 10 journées ont été organisées pour 13 classes (346 élèves) :

- **Le Karst, un monde sans dessus dessous** : immersion dans le milieu karstique (géosciences et dynamique des sols, tectonique des plaques, biodiversité grâce à une randonnée encadrée par des accompagnateurs en montagne spécialisés en géologie et/ou spéléologues - *5 classes de 2de des lycées Auguste Renoir (Cagnes-sur-Mer), Goscinny (Drap), Amiral de Grasse (Grasse) et Jules Ferry (Cannes)* ;
- **La Forêt**, **sentinelle verte face au changement climatique**. Au cours de randonnées en petits groupes dans des espaces forestiers variés, les élèves ont pu questionner et observer les différents rôles des forêts et leurs évolutions face à la crise climatique – *3 classes de 1ère du lycée Tocqueville (Grasse) ;*
- **Le champ des saveurs, modèles agricoles locaux**. Les classes ont pu visiter des exploitations et échanger avec les agriculteurs sur leur métier, les productions, la gestion des milieux agricoles et les modes de commercialisation en circuits-courts. Les élèves sont donc repartis avec une meilleure connaissance des produits locaux qu'ils pourront intégrer dans leurs pratiques professionnelles à l'avenir - *3 classes de 2de des lycées De Croisset (Grasse), Léonard de Vinci (Antibes) et Escoffier (Cagnes-sur-Mer) ;*
- **Paroles de rivières, relation entre littoral et haut-pays**. Circuit de l'eau, ressource, consommation, pollution, services écosystémiques, autant de sujets abordés lors de ces sorties en bord de rivière comme support « grandeur nature » *- 2 classes de 2de du lycée De Croisset (Grasse) et de la clinique Les Cadrans Solaires (Vence).*

Partenaires : Région Sud, Rectorat de l'Académie de Nice, CEN PACA, CASA, OCA

Partenaires secondaires/ prestataires : Kascada, Alix Millucci, Loïc Preghenella, Martin De Conninck, Serge Pantacchini, Lisa Beillevaire, Nicolas Prin, GAEC du Cheiron

Moyens financiers mobilisés : 6240€ + 2981€ (transport) – subventions régionales pour l'EET et le transport des lycéens

Agents mobilisés : Dénalie Bourgès,

Statut de l'action : Terminée, à reconduire

Les Rendez-vous du Parc

Journées ou soirées conviviales et interactives, au contact direct des patrimoines naturels et culturels qui font la richesse du Parc, les *Rendez-vous du Parc* invitent les habitants à poser un regard nouveau sur leur cadre de vie. Les propositions sont multiples : visite commentée, chantier participatif, ateliers scientifiques et/ou créatifs, dégustations de produits locaux, etc.…Ces évènements croisent les approches et les regards pour parler à tous ! 8 RDV ont été organisés en 2025 pour 79 participants inscrits :

- « Terres de Légendes » - le 08 mars à La Penne, le 24 mai au marché du Pali (Saint-Pierre) et le 23 septembre à Sigale dans le cadre de la résidence d'artiste de Célia Pernot ;
- « Les paysages de Séranon » - le 8 mars aux ruines de Séranon dans le cadre des Journées « de la pierre au Parfum » organisées en partenariat avec la ville de Grasse et la communauté d'agglomération du Pays de Grasse : patrimoine paysager de pierre sèche ;
- « Jouets toisons » - le 07 juin à Saint-Jeannet, dans le cadre du partenariat avec le FRAC et du projet d'éducation artistique et culturelle sur le pastoralisme ;
- « L'histoire d'un édifice » - le 24 mai à Séranon, dans le cadre des « Journées internationales du Patrimoine roman » en partenariat avec la ville de Grasse et la communauté d'agglomération du Pays de Grasse
- « Le chuchotement de la nuit étoilée » - le 05 juillet à Cipières – Astronomie, biodiversité nocturne et pollution lumineuse ;
- « Contes des nuits étoilées » - le 11 octobre à Le Mas – conférence sur les enjeux de la pollution lumineuse et balade contée (malheureusement la Nocturne a été annulée en raison d'un nombre important de désistement au dernier moment.

Le Parc a également participé à la programmation de 3 évènements portés par des partenaires : soirée de remise des étoiles du concours « Villes et Villages étoilés » organisée par la CAPG, Atelier fresque murale à Toudon, marché de noël de Coursegoules.

Partenaires : Communes, CAPG, Bulle d'aires, les Paysans du Pali, etc.

Partenaires secondaires/ prestataires : Célia Pernot, Ciel et cimes, Environnement et Découverte, Diane Saurat, Louis Lefebvre, Planète Sciences Méditerranées, Florent Bailleul

Moyens financiers mobilisés : Subvention Région Sud, Espace Valléen RICE, DRAC

Agents mobilisés : Dénalie Bourgès, Bénédicte Elboudali, Sylvie Daviller, Laurène Bernhard, Aurélie Mattaix

Statut de l'action : Fait et reconduit

Terres de Légendes – Résidence artistique de création et de médiation

Initiée en 2024, cette résidence s'est poursuivie jusqu'en septembre 2025. Elle s'inscrit dans le dispositif créé spécialement par la DRAC PACA, la Région Sud et les 9 Parcs régionaux pour permettre l'accueil d'au moins une résidence dans chaque Parc.

Dans les Préalpes d'Azur, c'est l'artiste-photographe Célia Pernot qui a posé ses appareils photo, éclairages et studio dans la Vallée de l'Estéron. Au cours des 8 semaines en immersion sur le territoire, différents ateliers collectifs ont été organisés et animés par Célia : 4 rencontres et 7 ateliers de pratique artistique. Des temps plus informels ont aussi permis d'innombrables rencontres. Ainsi, une centaine d'adultes, 30 enfants, 2 bébés, des lucioles, poules, brebis et chiens ont participé à ce beau projet. Entre deux ateliers, Célia a arpenté les paysages autour de Aiglun, Ascros, Cuébris, La Penne, La Roque en Provence, Roquesteron, Saint-Antonin, Sigale...avec l'aide précieuse des habitants qui connaissent leur lieu de vie par cœur.

Ce travail a donné naissance au livre : ***L'étoile, le berger et le vent*** conçu avec Diane Saurat, auteure d'un texte inspiré par les photographies, et avec Valérie Tortoléro, graphiste, qui en a réalisé la mise en page. A travers 38 images de natures mortes, portraits et paysages, cet ouvrage donne à voir un monde à la fois familier et mystérieux, où le réel devient poésie visuelle. Célia Pernot s'est inspirée des codes de l'herbier, du cabinet de curiosités et de l'enquête de terrain, pour proposer une interprétation artistique de nos liens avec la nature.

À l'issu de la résidence, une projection contée sur la place du village de Sigale a été l'occasion d'offrir un exemplaire de ce recueil ainsi que des tirages aux habitants de la vallée de l'Estéron.

Partenaires : Région Sud, DRAC PACA, Célia Pernot (artiste), Communes de Sigale et La Penne, Bulle d'Aires, les Paysans du Pali, les écoles de Roquesteron et La Penne

Partenaires secondaires/ prestataires : Ciel et Cimes, Diane Saurat, Valérie Tortorello

Moyens financiers mobilisés : 10 000€ + 5 000€ (DRAC et Région) pour l'ensemble de l'action

Agents mobilisés : Dénalie Bourgès / Sylvie Daviller

Statut de l'action : Terminée

11. Les agents de sensibilisation sur le terrain

Orientations stratégiques et objectifs :

- Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines
- Gérer les flux récréatifs en structurant les activités de pleine nature

Les ambassadeurs du Parc

Le dispositif des ambassadeurs a été créé en 2011 afin de prévenir les conflits d'usage engendrés par la cohabitation entre pastoralisme et activités de pleine nature en plein essor. Depuis, l'équipe s'est adaptée, les missions se sont diversifiées pour répondre au mieux aux besoins du territoire.

Ainsi, depuis 2018, l'équipe des ambassadeurs est constituée de 4 agents dont deux saisonniers. Cette année les deux postes saisonniers ont été raccourcis de deux mois pour cause de financements (19 mai au 26 septembre).

La sensibilisation du grand public, sur site naturel, occupe la majorité du temps des ambassadeurs pendant la période estivale. Toutes les thématiques touchant à la préservation des sites naturels et au partage des espaces entre les différents usagers sont abordées avec les personnes rencontrées. L'apport d'informations sur le Parc naturel régional, ses enjeux et actualités, constitue également l'un des sujets de sensibilisation principaux qui peuvent concerner des visiteurs, des habitants ou encore des acteurs locaux.

Véritables liens entre le territoire et le reste de l'équipe technique du Parc, les ambassadeurs récoltent autant d'informations pendant ces échanges qu'ils en partagent !

Par ailleurs, les ambassadeurs consacrent du temps à l'amélioration des connaissances via le suivi de fréquentation commencé en 2015. Les différents usages des sites naturels sont ainsi répertoriés et analysés.

La sensibilisation auprès du jeune public, lors d'interventions en classe ou auprès de centres de loisirs, fait également partie de leurs missions.

Depuis 2020, les ambassadeurs déploient et animent le dispositif de communication engageante, dans le double objectif de faire évoluer leur savoir-faire et d'accompagner les personnes rencontrées vers des changements de comportement. Cette méthode de communication est aussi déployée sous forme de stand à l'occasion de certains événements du territoire comme la fête des bergers de Cabris, la fête de la transhumance de Saint-Vallier-de-Thiey et bien d'autres.

En 2025, les ambassadeurs et les GRF ont sensibilisé environ **10 333 personnes** toutes actions confondues.

Des recherches de financement sont en cours pour permettre de reconduire le deuxième poste d'ambassadeur à l'année sur la période hivernale à venir.

Fréquentation touristique, suivi et comptage des Gorges du Loup

Le Parc possède deux éco-compteurs nomades. Ces dispositifs de comptages sont capables de donner le nombre et le sens de passage des passants en les détectant par infrarouge.

En 2025, ils ont été implantés aux deux entrées principales du site des Gorges du Loup sur les communes de Courmes et de Tourrettes-sur-Loup, aux endroits où les agents étaient positionnés les années précédentes pour effectuer les comptages manuels de suivi du canyoning et autres activités de pleine nature pour le compte de la CASA.

Les données relevées permettront d'affiner l'estimation de la fréquentation de ce site, qui chaque année, est à l'origine de tensions liées au respect des propriétés privées. Le suivi qualitatif de la fréquentation est toujours assuré par les agents lors de leurs tournées sur le terrain.

La veille territoriale

La veille territoriale regroupe l'ensemble des observations réalisées par les agents lors de leurs tournées sur le territoire, ainsi que leur suivi. C'est dans ce cadre que sont relevées les infractions, les dépôts de déchets sauvages, le suivi des espèces exotiques envahissantes et toute autre thématique pouvant avoir un impact négatif sur les patrimoines naturels et paysagers du Parc. Cette année, 21 signalements ont été faits auprès des communes concernées et des acteurs compétents.

Le communiqué de presse

En 2025, le Parc a produit un communiqué de presse appelant à la responsabilité et à la répartition des flux de fréquentation.

Ce dernier était destiné aux médias locaux pour agir en amont et influencer leurs communications au sujet des sites naturels du territoire les incitants à taire certains sites et à mettre en avant des bons comportements à adopter et ceux à éviter.

Cette action, planifiée au COPIL de l'année précédente, visait à en complémenter les actions de sensibilisation effectuées sur le terrain qui ciblent en particulier les visiteurs et habitants.

Ce communiqué a eu un fort impact puisque les médias se sont emparés du sujet dès le lendemain en sollicitant le Parc pour réaliser des interviews. Plusieurs articles ont vu le jour, ainsi qu'une interview du Président du Parc.

Cette communication a produit des effets 6 juin au 18 juillet, permettant ainsi de maintenir la mise en garde auprès du public. Il serait pertinent de décliner les futurs communiqués de presse dans un format pour les réseaux sociaux et en faciliter le partage par les communes.

Pour aller un peu plus loin, le Parc réfléchit à organiser une conférence de presse dans les années à venir.

Partenaires : Élus, gestionnaires de milieux, forces de l'ordre, socio-professionnels intéressés, agents des territoires limitrophes.

Agents mobilisés : Julie VESCO, Marylou MOTTE, Sylvie MICHEL et Théophile CIRCUS, Sylvie DAVILLER

Moyens financiers mobilisés : sur cotisation. 50% d'un poste financé par la Fondation MAIF dans le cadre du Projet « Vivre avec le feu ».

Statut de l'action : en continu

Les gardes régionaux forestiers

À la suite des incendies de 2017 qui ont ravagé le sud de la France, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place « la Guerre du feu », un dispositif qui se décline en 3 volets : prévenir le risque incendie, combattre le feu et reconstruire.

En matière de prévention, la Région subventionne l'embauche de 250 agents saisonniers âgés de 18 à 26 ans répartis sur toute la Région. Ces Gardes Régionaux Forestiers (GRF) sont formés en interne par leur structure d'accueil respective (Parc naturel régional, réserve…) puis par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Entente Valabre.

En deux semaines, ils abordent : les spécificités de leur territoire, les techniques de sensibilisation, le feu, les forêts méditerranéennes, la règlementation et les gestes de premiers secours. Puis ils se rendent au contact des usagers sur les sites naturels durant les mois de juillet et août.

Au sein du Parc des Préalpes d'Azur, le déploiement du dispositif a débuté en 2018 avec l'embauche de 2 agents pour tester les modalités et les besoins d'encadrement. Par la suite, le Parc a choisi d'élargir le dispositif : 6 agents en 2019, et 8 depuis 2020.

Les agents ont été répartis par binômes sur des secteurs différents. Ils ont été accueillis, chaque année, par de nouvelles communes afin de limiter les temps de déplacement et ainsi maximiser leur temps de présence sur le terrain.

En 2025, les quatre binômes étaient basés à Aiglun, Le Bar-sur-Loup, Le Broc et à Saint-Vallier-de-Thiey. Cette année encore de nombreux pratiquants d'activités de pleine nature ont montré un manque de vigilance quant à l'usage du feu en milieu naturel entrainant des comportements à risque tels que fumer, allumer des feux de camps et des barbecues.

Au total, 306 places à feux ont ainsi été recensées et démontées par les agents et 15 feux de camps et barbecues en cours ont pu être interrompus.

Partenaires : Région Sud, Entente Valabre	**Agents mobilisés** : Julie Vesco + 8 saisonniers.
Moyens financiers mobilisés : 66 005€ de coût total en 2023 et 69 962€ en 2024. Dispositif subventionné à hauteur de 80% par la Région Sud.	**Statut de l'action** : chaque été

12.Communication & Evènementiel

Orientations stratégiques et objectifs :

- Coordonner la diffusion des savoirs et promouvoir les savoir être dans une relation nouvelle entre Préalpes d'Azur et littoral urbain (OS 10)
- Fédérer les acteurs du territoire autour de la protection et de la gestion de l'exceptionnelle biodiversité
- Permettre le développement d'un territoire exemplaire, solidaire et dynamique
- Consolider l'identité du territoire par la valorisation des patrimoines
- Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines des Préalpes d'Azur

La communication, une fonction transversale

Soutien à la communication institutionnelle, protocole et supports de communication

Le champ d'intervention du service communication est vaste et pluridisciplinaire (numérique, impression, évènementiel, presse….). Il est un soutien quotidien à toutes les missions de l'équipe. Participe ou pilote des consultations liées à la conception, à l'impression, aux reportages photos ou vidéos qui permettent la valorisation des actions.

L'année 2025 a été fortement marquée par les actions liées à la révision de la Charte du Parc.

Voici les principales réalisations de l'année :

- Rapport d'activité 2023/2024 ;
- Réédition du livret d'explication des missions du Parc (grand public) ;
- Supports de communication liés à la révision de la Charte de Parc : Synthèse de l'évaluation et diagnostic, finalisation du Diagnostic de territoire, Rapport de Charte v0 ;
- Coordination du groupe gouvernance pour la révision ;
- Newsletter, mise à jour du site internet ;
- Soutien à l'organisation des évènements ;
- Carte de vœux numérique ;
- Communiqués de presse ;
- Appui au différentes créations thématiques mentionnées dans ce rapport.

Animation des réseaux sociaux

La visibilité des actions du Parc prend sa part à travers différents réseaux sociaux. Les différents types de publication portent sur l'annonce des évènements organisés par le Parc et ses partenaires. Un planning par patrimoine et mission est également établi à raison d'un par mois pour sensibiliser aux actions du Parc.

Depuis le mois de septembre, l'animation des réseaux sociaux est confiée à une étudiante en alternance en Master Communication et Médiation de la Transition Ecologique et Sociale (COMETES)

INSTAGRAM

Janvier 2025 à décembre 2025 :

- + 15,6% de visites du compte,
- 432 nouveaux followers (2200),
- + 52,4% de clics sur un lien,
- +100% d'interactions avec le contenu.

118 publications, 102 stories
@parcprealpesdazur

FACEBOOK

Janvier 2025 à décembre 2025 :

- + 6,7% de visites
- 373 nouveaux followers (7900)
- + 54,9% de clics sur un lien
- + 18,4% d'interactions avec le contenu

170 publications, 13 stories, 6 réels
[Parc naturel régional des Préalpes d'Azur]

LINKEDIN

1926 abonnés, 16 265 Impressions, 325 Réactions
Les publications choisies pour ce réseau social concernent la valorisation des actions thématiques du Parc, les offres d'emploi et les évènements où il est attendu la participation de professionnels.

L'évènementiel au service des missions de la Charte

Fête du Parc à Carros

La Fête du Parc s'est tenue le 20 septembre 2025 à Carros au parc de loisir de la Tour, au niveau de la ville neuve de la commune. La ville avait fait ce choix d'implantation afin d'attirer une population plus proche des villes métropolitaines et lui faire découvrir un territoire qu'elle méconnait.

La Fête a accueilli environ 1 250 visiteurs. Cette fréquentation est à peu près équivalente à d'autres éditions. La forte chaleur de la journée n'a cependant pas retenu le public sur le site comme lors d'autres Fête du Parc.

La Fête a rassemblé 103 stands de producteurs, artisans, commerçants, artistes, associations et partenaires qui ont pu présenter leur travail et leur savoir-faire, 13 stands avec propositions d'ateliers, 2 spectacles, 2 animations musicales, 3 conférences/projections/débats et 3 randonnées le dimanche 21 septembre. Les activités qui constituent le programme d'animation sont offertes au public.

L'organisation de la Fête a nécessité l'emploi d'un coordinateur pour une période de 5 mois.

Appui aux évènements

Chaque évènement, institutionnel, interne ou externe, nécessite

- la mise en œuvre d'un plan de communication selon le public cible ;
- le suivi protocolaire le cas échéant ;
- un appui logistique : réservation, décorum, collation, etc.

Missions institutionnelles

13.La commission avis

En 2025, 4 à 5 élus se sont mobilisés à une fréquence d'environ une réunion par mois pour échanger sur les avis que le Parc naturel régional est amené à produire à produire. Sur l'année le Parc a rendu 17 d'avis.

Neuf commissions se sont tenues aux dates suivantes : 22 janvier, 19 février, 10 avril, 21 mai, 25 juin, 19 juillet, 03 septembre, 29 septembre et 03 décembre.

Le Parc est sollicité dans différents cadres pour avis.

Les consultations en tant que personne publique associée à l'élaboration des documents d'urbanisme

Le Parc a été cette année sollicité pour :

- la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Spéracèdes ;
- la révision de la Carte communale du Mas ;
- la révision du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM) ;
- la révision PLU de Cabris.

Sur les zonages d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAPER) le Parc a été sollicité par :

- Le Bar-sur-Loup ;
- Briançonnet.

Les projets soumis à évaluation environnementale au titre du Code de l'environnement :

Il y a trois dossiers d'évaluation environnementale :

- Projet de parc photovoltaïque V au sol dans la zone du Pillon à Saint-Vallier de Thiey ;
- Plan climat air énergie territorial (PCAET) de la CASA ;
- Mise à l'irrigation et le cloisonnement de terres agricoles à Séranon.

Diverses autres sollicitations

- Projet de parc photovoltaïque au sol sur l'ancienne décharge de Bonson ;
- Implantation d'une antenne relais à la frontière entre Sallagriffon et La Rochette ;
- Permis de construire agricole à Saint Antonin ;
- Centrale Biomasse de Gardanne ;
- Etude de faisabilité du Gîte Saint-Maurice à Caussols ;
- Permis de construire agricole à Aiglun ;
- Projet de plan d'eau à Amirat ;
- Projet de panneaux photovoltaïque au sol à l'Ecole Le Bar-sur-Loup.

Partenaire : Elus de la commission avis (Maire d'Aiglun, délégué du Parc de Carros, déléguée du Parc de Roquestéron, Président du Parc)

Moyens financiers mobilisés : Temps agent

Agents mobilisés : Méliné SUKIASYAN, Valérie GAUGLER, Caroline GIORGI, Marion JEZUITA, Bénédicte ELBOUDALI, Susie GIRARD, Renaud DUMAS, Dominique REISLER, Lorène BERNHARD

Statut de l'action : Récurrent

14. La Révision de la Charte du Parc

Le Parc a poursuivi la révision de sa Charte, afin de produire la nouvelle Charte 2027-2042.

Dernières concertations sur le projet de Charte 2027-2042

Après une année 2024 dédiée aux concertations, 2025 a vu se poursuivre certaines d'entre elles.

- Une enquête auprès du grand public afin de faire émerger les attentes des habitants pour l'avenir du Parc, avec plus de 400 répondants ;
- Quatre demi-journées de participation citoyenne avec les habitants du Parc, auxquelles ont participé environ 60 habitants ;
- Une demi-journée avec les élus sur la stratégie « énergies renouvelables » ;
- Trois demi-journées avec les élus sur la stratégie de protection du territoire (biodiversité) ;
- Une mobilisation importante du Conseil scientifique et prospectif du Parc.

Des groupes de travail ont également été formés avec les agents et des membres du Conseil scientifique et prospectif, des experts, pour travailler une version beta du projet présentée au COTECH révision de juin. Tous les signataires et de nombreux partenaires ont ainsi pu faire des remarques, poser des questions sur cette première rédaction.

Rédaction V0 du rapport de Charte 2027-2042

Grâce aux nombreux échanges, l'équipe du syndicat mixte a ensuite rédigé la V0 du rapport de Charte.

Le projet opérationnel pose les objectifs pour la période 2027-2042 :

Orientation stratégique 1 : fédérer autour d'un projet commun face aux défis des transitions :

- Mesure 1 : Porter collectivement la Charte grâce aux synergies territoriales et à l'engagement citoyen – *MESURE PHARE*
- Mesure 2 : Renforcer et partager les connaissances pour mieux préserver, anticiper et susciter une dynamique collective
- Mesure 3 : Renforcer la capacité d'agir de chaque citoyen par l'Education à l'environnement et au territoire - *MESURE PHARE*
- Mesure 4 : Garantir l'équité d'accès aux services et la solidarité territoriale

Orientation stratégique 2 : préserver et gérer durablement les patrimoines :

- Mesure 5 : Mener des actions concrètes et durables de gestion du patrimoine naturel – *MESURE PHARE*
- Mesure 6 : Agir pour préserver les continuités écologiques et la biodiversité ordinaire
- Mesure 7 : Garantir une gestion responsable, solidaire et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Mesure 8 : Préserver, valoriser et faire vivre les patrimoines culturels
- Mesure 9 : Protéger les paysages et accompagner leurs évolutions - *MESURE PHARE*

Orientation stratégique 3 : construire un aménagement durable et résilient :

- Mesure 10 : Repenser l'urbanisme face au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité – *MESURE PHARE*
- Mesure 11 : Adapter l'architecture et le bâti aux évolutions
- Mesure 12 : Réussir la transition énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre pour un territoire bas carbone – *MESURE PHARE*
- Mesure 13 : Préserver la vocation agricole des terres

Orientation stratégique 4 : développer des activités durables face aux défis économiques et climatiques :

- Mesure 14 : Soutenir l'agriculture face aux défis environnementaux et aux contraintes économiques pour garantir une production locale et de qualité – *MESURE PHARE*
- Mesure 15 : Promouvoir une activité pastorale garante de la préservation des paysages et des services écologiques
- Mesure 16 : Favoriser une gestion durable et multifonctionnelle des forêts – *MESURE PHARE*
- Mesure 17 : Garantir le développement maitrisé du tourisme et la soutenabilité des activités de pleine nature, sources de dynamisme territorial
- Mesure 18 : Faire du Parc un moteur d'économie durable, circulaire et solidaire

En plus du projet opérationnel, le rapport comprend notamment :

- Le projet stratégique ;
- Le Plan du Parc au 1/60 000ème ;
- Le programme prévisionnel d'actions triennal ;
- Le référentiel d'évaluation ;
- Les fiches d'identité des espaces naturels prioritaires ;
- Les secteurs identifiés pour une potentielle mise en protection du patrimoine naturel ;
- Une note sur la trame verte et bleue du parc ;
- Une note sur le réensauvagement ;
- La stratégie scientifique 2027-2042 du Parc ;
- La réponse à la note d'enjeux de l'État

Partenaires : Action portée à l'échelle du périmètre d'étude du Parc, sont donc impliqués activement la DREAL, la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur, les Départements des Alpes-Maritimes, du Var des Alpes-de-Haute-Provence (Var et Alpes-de-Haute-Provence dans une moindre mesure), les 52 communes du périmètre d'étude du Parc, les six intercommunalités (MNCA, CASA, CPAG, CCAA, CCPF, CCAPV). Tous les partenaires du Parc sont également sollicités.

Moyens financiers mobilisés : temps agent

Agents mobilisés : Oriane Bessonnaud, Lorène Bernhard, Marion Jezuita, Dénalie Bourgès, Bénédicte Elboudali, Susie Girard, Lola Doux, Caroline Giorgi, Sylvie Daviller, Méliné Sukiasyan, Valérie Gaugler, Antoine Bourgeau, Célia Thiblier, Renaud Dumas, Dominique Reisler.

Statut de l'action : En cours

15.Les travaux du réseau InterParc Provence-Alpes Côte d'Azur

Système d'information territorial des Parcs naturels régionaux

Le Système d'Information Territorial (SIT) est un dispositif mutualisé des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sous forme d'un portail cartographique accessible, il rassemble les données produites par les territoires et leurs partenaires. Il organise, capitalise, valorise et confronte ces données pour fournir une aide aux acteurs, décideurs, habitants et visiteurs afin de mieux appréhender nos territoires.

En 2025, le SIT a pu notamment développer sur le territoire des Préalpes d'Azur :

- dans le cadre de la révision de la charte de Parc 2027-2042, la réalisation de cartographies pour le diagnostic, la mise en œuvre d'une application dédiée à la révision de la charte, la réalisation du projet de plan de Parc 2027-2042 ;
- la finalisation et la mise en œuvre d'une application de récolte et analyse des données de terrain relevés par les ambassadeurs et Gardes régionaux forestiers du Parc ;
- la mise à jour d'une application pour faciliter le suivi et les avis du Parc dans le cadre des manifestations sportives.

Stage sur les solutions fondées sur la nature dans le cadre de l'InterParc biodiversité

En 2025, l'interParc biodiversité a accueilli un stage de 6 mois sur la thématique des Solutions fondées sur la Nature (SfN), c'est-à-dire les actions qui s'appuient sur les écosystèmes pour relever des défis posés par les changements globaux et qui assurent des bénéfices pour l'homme et pour la biodiversité.

Les objectifs de ce stage étaient notamment de réaliser une synthèse bibliographique, d'inventorier les actions des Parcs qui peuvent être considérées comme des SfN, de réaliser des fiches techniques pour favoriser les retours d'expériences et de sensibiliser l'ensemble des acteurs (gestionnaires, élus, aménageurs, etc.). Cette mission a été assurée par Justine Jourde, accueillie et encadrée par le Parc des Alpilles. Des entretiens ont été menés avec les chargés de missions biodiversité des Parcs de PACA.

Une journée de restitution s'est tenue le 18 septembre au Paradou (13), afin de présenter les résultats de ce travail d'état des lieux des SfN dans les 9 Parcs de la Région, de recensement des actions déjà engagées et d'échanger sur les perspectives à la suite de ce stage.

Travaux de Interparc communication

Le groupe communication poursuit la promotion de la plateforme de circuit de randonnée commune aux 9 Parcs : **Cheminsdesparcs** à travers la production de contenus pour les réseaux sociaux (Instagram et page Facebook du même nom). Cette mission a été complété par un reportage photo dans chaque Parc afin de fournir des visuels de qualité. Cela a demandé notamment en local, la coordination des prises de vues avec la photographe.

Le réseau a également complété sa collection de podcasts disponible sur les plateformes d'écoute, sur le site internet de chaque Parc, et sur site Chemin des Parc, comme point d'intérêt sur les itinéraires concernés. Pour les Préalpes les 2 premiers podcasts abordaient le monde nocturne (*Ouvrez les coupoles*) et les chapelle romanes (*Et la chapelle se met à chanter*), le podcast 2025 met en valeur la forêt : Le paysage ressenti : un concerto pour oiseaux et orages dans les Préalpes d'Azur.

16. Administration et gestion financière

Ressources humaines

Gestion du personnel

L'équipe du Parc a connu quelques évolutions durant l'année 2025 :

- recrutement d'un agent en contrat d'apprentissage pour une durée de 2 ans et préparant un Master « Communication et médiation de la Transition Ecologique et Sociale » ;
- remplacement de l'agent titulaire du poste « assistante administrative », en maladie pendant plusieurs mois, suivi d'un départ à la retraite, par un agent contractuel qui a été stagiairisé sur un grade d'Adjoint Administratif au 1er avril 2025 ;
- portage de 2 postes mutualisés Interparcs sur la mission tourisme ;
- recrutement d'un agent sur la mission « accompagnement à la qualification et à la mise en réseau des acteurs écotouristiques » pour une durée de 18 mois ;
- fin de contrat des 2 agents en poste sur le programme « Leader ». Fin du portage par le PNR.

Effectifs (Equivalent Temps Plein-ETP) : moyenne année 2025 : 21.15 ETP

Age moyen des effectifs : 39.3 ans

Répartition hommes/femmes : 12.5 % / 87.5 %

Répartition par catégories au 31/12/2025 (fonctionnaires et contractuels) :

- Catégorie A : 73.92 %
- Catégorie B : 17.39 %
- Catégorie C : 8.69 %

Répartition titulaires / non titulaires au 31/12/2025 : 17.69 % / 82.61 %

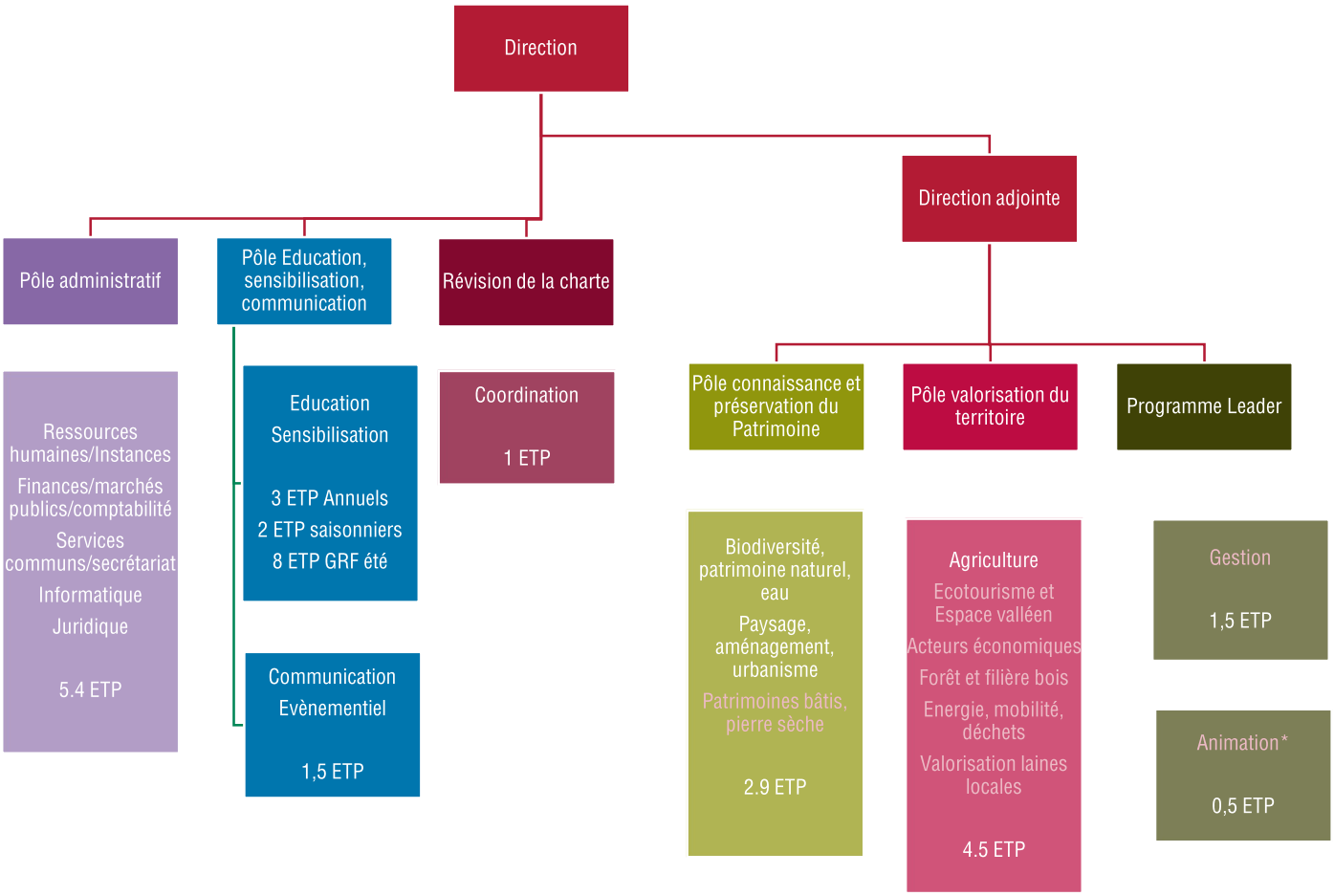
Temps partiel : au 31 12 2025

- 2 agents à 90 %
- 3 agents à 80 %
- 1 agent à 40 %

Evènements majeurs :

Mise en place d'un outil de gestion des congés des agents (Manatime) déploiement début 2026
Stagiairisation d'un agent – adjoint administratif – catégorie C
Mise en place d'un forfait mobilité pour les agents utilisant vélo ou co-voiturage.
Mise en place du compte épargne temps (CET)
Modification de l'organisation du temps de travail avec possibilité de travailler sur la base de 36 heures hebdomadaire pour les agents et 37 heures pour la direction.

Organigramme



Postes en rose sur dossier de financement

*emploi porté par la Communauté de communes des Alpes d'Azur coordonnatrice du Groupe d'action local Alpes Azur

L'équipe technique du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur à votre service 31 décembre 2025



Dominique Reisler
Direction



Renaud Dumas
Direction adjointe

DIRECTION



Maryline Pierre
Ressources humaines, administration et instances



Estelle Amavet
Finance et marchés publics



Oriane Bessonnaud
Coordination – animation conseil scientifique

ADMINISTRATION | RÉVISION DE LA CHARTE



Nathalie Mignot
Administration, comptabilité et ressources humaines



Laurent Cary
Informatique



Lorène Bernhard
Appui rédaction charte et avis juridiques



Sylvie Daviller
Communication



Dénalie Bourgès
Education, Action culturelle



Alice Maubian
Communication, réseaux sociaux

COMMUNICATION, ÉDUCATION, CULTURE



Julie Vesco
Sensibilisation
Coordination



Marylou Motte
Sensibilisation

Poste saisonnier
Sensibilisation (saisonnier)

Poste saisonnier
Sensibilisation (saisonnier)

AMBASSADEURS

Garde Régionale Forestière (GRF) : 8 agents de sensibilisation aux risques incendie sont mobilisés pendant la saison estivale.
Action financée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur



Caroline Giorgi
Agriculture



Marion Jezuita
Forêt, bois



Bénédicte Elboudali
Energie, déchets, mobilité

VALORISATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RURAL



Lola Doux
Accompagnement des acteurs économiques



Susie Girard
Eco-tourisme, programme Espace Valléen



Lucie Bardouin
Valorisation des laines locales et animation CDD



Méliné Sukiasyan
Biodiversité, patrimoine naturel



Célia Thiblier
Paysage, aménagement, ubranisme



Antoine Bourgeau
Patrimoines culturels

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE



Salomé Delille
Animation



Laura Moutfi
Animation, gestion

En recrutement
Gestion

PROGRAMME LEADER ALPES ET AZUR 2023 -2027
PORTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES D'AZUR

ALPES ET AZUR

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Administratif

Courriers traités :

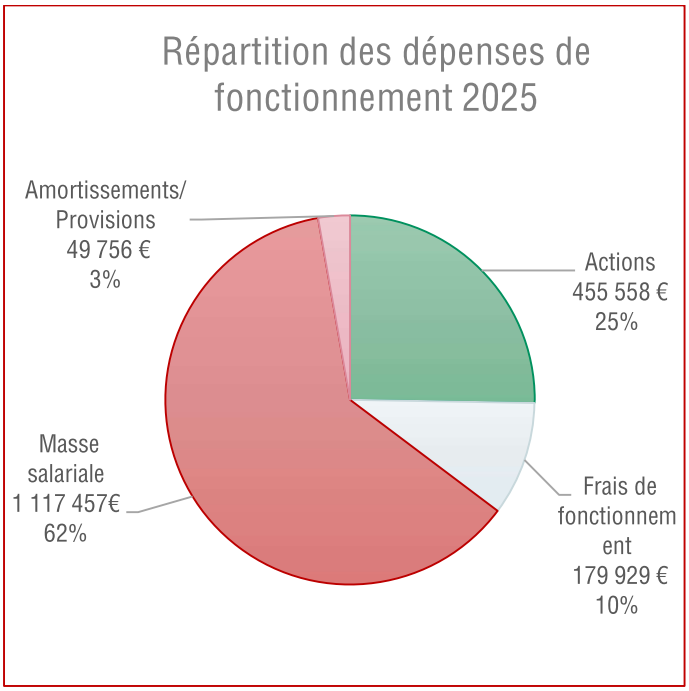
- 2025 : 157 courriers reçus
- 2025 : 288 courriers envoyés

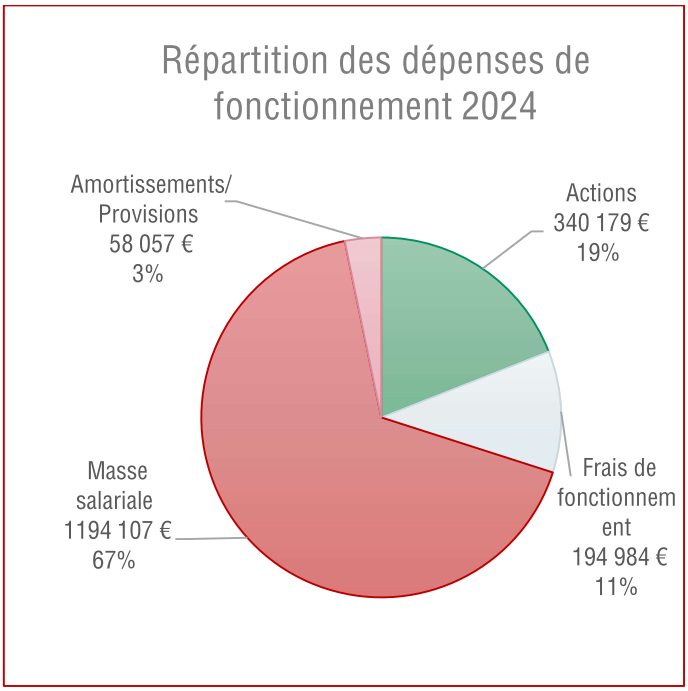
Finances

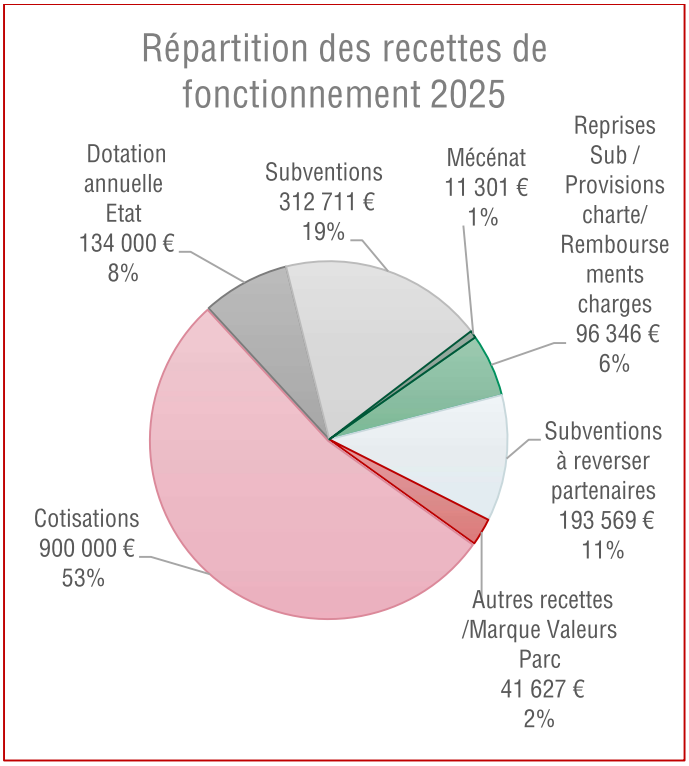
RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

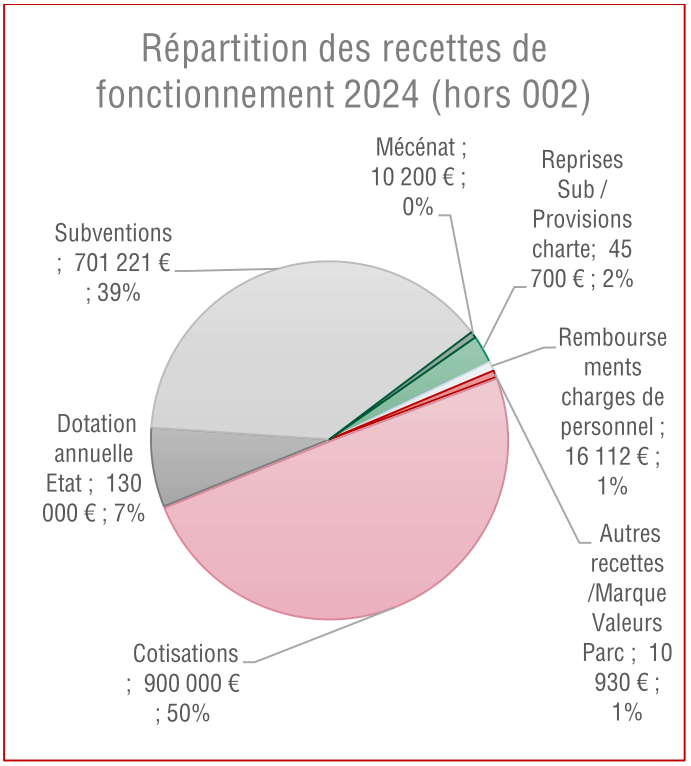
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	**1 802 700€**	**45 148€**
	dont Charges de personnel 1 117 457€	
RECETTES	**1 689 553 €**	**92 583€**
	dont cotisations et dotation 1 034 000€	
	dont subventions et mécénat pour PNR 324 012€	
RESULTATS DE L'EXERCICE	**-113 147€**	**47 435€**
RESLTATS REPORTES DE L'ANNEE PRECEDENTE	**503 475€**	**43 433€**
RESULTAT CUMULE	**390 328€**	**90 868€**

Des recettes liées à des demandes de fonds européens sont escomptées en 2026, pour couvrir des dépenses portées en 2025.









Organisation des instances

Bureaux et comités syndicaux

3 Comités syndicaux : 43 délibérations
2 réunions du Bureau : 20 délibérations

LISTE DES DELIBERATIONS (COMITES SYNDICAUX : D ; BUREAUX : DB)			
N° Délibération	Date	Objet	**Sujets: FINANCE RH ACTION INSTANCES SUBVENTION**
25-D-001	25/02/2025	Compte Financier Unique 2024	FINANCE
25-D-002	25/02/2025	Affectation résultat fonctionnement 2024	FINANCE
25-D-003	25/02/2025	Budget Primitif 2025	FINANCE
25-D-004	25/02/2025	Convention objectif partenariat-Conseil de Développement	ACTION
25-D-005	25/02/2025	renouvellement convention coopération POPI SIVOM- Pays de Vence	ACTION
25-D-006	25/02/2025	convention partenariat- SAFER- stage foncier	ACTION
25-D-007	25/02/2025	convention partenariat- Fête du Parc 2025- Carros	ACTION
25-D-008	25/02/2025	modification organisation temps travail des agents	RH
25-D-009	25/02/2025	mise en œuvre Compte Epargne Temps	RH
25-D-010	25/02/2025	Création 12 postes - non permanent-accroissement saisonnier d'activité	RH
25-D-011	25/02/2025	Création 4 postes -non permanent- accroissement temporaire activité	RH
25-D-012	25/02/2025	Création 3 postes contrats de projet	RH
25-D-013	25/02/2025	Création 1 poste permanent-Adjoint administratif	RH
25-D-014	25/02/2025	Evolution du tableau des effectifs	RH
25-D-015	25/02/2025	modalités prise en charge frais mission et mise en œuvre forfait mobilité durable	RH

25-D-016	25/02/2025	Candidature Appel à projet-mécénat Sud-Festival de Cannes	ACTION
25-D-017	25/02/2025	Valorisation patrimoine Pierre Sèche-Demande subvention	SUBVENTION
25-DB-001	23/05/2025	projet Leader - accompagnement acteurs écotouristiques - actualisation plan financement	FINANCE
25-DB-002	23/05/2025	Complément demande subvention REGION - soutien révision de la Charte 2025	SUBVENTION
25-DB-003	23/05/2025	Candidature Appel à projet Alpes Contrôles -Valorisation des laines locales	ACTION
25-DB-004	23/05/2025	Attribution marque Valeurs Parc-Les Fines Roches- JM Manivet	ACTION
25-DB-005	23/05/2025	Attribution marque Valeurs Parc-Gite Tonic-François Chollet	ACTION
25-DB-006	23/05/2025	Renouvellement marque Valeurs Parc - Environnement et Découvertes-Serge Pantacchini	ACTION
25-DB-007	23/05/2025	Renouvellement marque Valeurs Parc - World Aventure-François Chollet	ACTION
25-DB-008	23/05/2025	Renouvellement marque Valeurs Parc - Rando Cap Azur-Jean Capitant	ACTION
25-DB-009	23/05/2025	Convention cadre pluriannuelle 2025-2027-frais hébergement et maintenance SIT- Interparc PACA	FINANCE
25-DB-010	23/05/2025	Convention mise à disposition matériel visioconférence - La Penne	ACTION
25-DB-011	23/05/2025	Fête du Parc 2026	ACTION
25-DB-012	23/05/2025	Désignation élus référents	INSTANCES
25-D-018	17/07/2025	conventions mandat SIL AIGLUN ROQUESTERON	ACTION
25-D-019	17/07/2025	convention groupement commandes-projet PASTECC	ACTION
25-D-020	17/07/2025	Programme EET 2026 2027-demande subvention Région PACA	ACTION
25-D-021	17/07/2025	convention Interparc Tourisme 2025 2026	ACTION
25-D-022	17/07/2025	InterParc Tourisme 2025 2026 -demande subvention	FINANCE
25-D-023	17/07/2025	Décision Modificative N°1- Budget Principal	FINANCE
25-D-024	17/07/2025	cartographie des risques liés aux atteintes à la probité – Lancement de la démarche	ACTION
25-D-025	17/07/2025	Création 1 poste -non permanent- accroissement temporaire activité- avis rédaction charte	RH
25-D-026	17/07/2025	création poste contrat apprentissage-assistant communication	RH
25-D-027	17/07/2025	Création 2 postes -non permanents- accroissement temporaire activité-Interparc tourisme	RH
25-D-028	17/07/2025	Création 2 postes - non permanent- contrats de projets-Interparc tourisme	RH
25-D-029	17/07/2025	Evolution du tableau des effectifs	RH
25-DB-013	13/11/2025	Révision Charte-demande subvention 2026	SUBVENTION
25-DB-014	13/11/2025	Education artistique et culturelle-demande subvention 2026	SUBVENTION
25-DB-015	13/11/2025	Demande de subvention FEADER 77.06B - coopération structuration filières agricoles	SUBVENTION
25-DB-016	13/11/2025	Partenariat projet TRANSMICO avec ARDEAR vu DRPACA- demande subvention FEADER 77.06B- structuration filières agricoles	SUBVENTION
25-DB-017	13/11/2025	approbation Chartes engagement et convention matériel acteurs RICE	ACTION
25-DB-018	13/11/2025	Engagement participation programme LIFE- gestion forestière	ACTION
25-DB-019	13/11/2025	Partenariat LEADER-Bassins affluents Var et Esteron vers un territoire éponge	ACTION
25-DB-020	13/11/2025	Convention Enedis Congrès des RICE 2026	ACTION
25-D-030	18/12/2025	Débat d'orientation budgétaire 2026	FINANCE
25-D-031	18/12/2025	autorisation spéciale ouverture crédits investissement 2026	FINANCE
25-D-032	18/12/2025	Décision Modificative N°2- Budget Principal	FINANCE
25-D-033	18/12/2025	ingénierie 2026 - Demande dotation annuelle Etat	FINANCE

25-D-034	18/12/2025	GRF 2026-Demande subvention Région	SUBVENTION
25-D-035	18/12/2025	Valorisation patrimoine Pierre Sèche-Demande subvention	SUBVENTION
25-D-036	18/12/2025	demande subvention PASTECC REGION 2026	SUBVENTION
25-D-037	18/12/2025	mise en œuvre stratégie gestion forêt- actualisation demande subvention-FEADER	FINANCE
25-D-038	18/12/2025	Actualisation plan de financement - Interparc tourisme	FINANCE
25-D-039	18/12/2025	ratification accords Transition écologique PACA	ACTION
25-D-040	18/12/2025	création 1 emploi non permanent-contrat projet- révision DE CHARTE	RH
25-D-041	18/12/2025	création 3 emplois-accroissement temporaire activité- 1 agent révision Charte et 1 adjoint administratif et 1 Ambassadeur	RH
25-D-042	18/12/2025	Evolution du tableau des effectifs	RH
25-D-043	18/12/2025	SICTIAM- retrait du PNR et convention prestation service	ACTION

Liste des élus par collège

EPCI et autres signataires :

EPCI	Délégués titulaires	Délégués suppléants
CC ALPES D'AZUR	Vincent GIOBERGIA	Anthony SALOMONE
	Arnaud PRIGENT	Gilbert MARTINELLI
CAPG	Claude CEPPI	Christian ZEDET
	Ludovic SANCHEZ	Jean-Marc MACARIO
CASA	Jean-Bernard MION	Gilbert TAULANE
	Marc MALFATTO	Gilbert HUGUES
Métropole NCA	Dominique ESTROSI-SASSONE	Jean-Claude MARTIN
	Philippe HEURA	Anna GUAY
REGION	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur	Georges BOTELLA	Sandra PAIRE
	Christophe MADROLLE	Laurence BOETTI-FORESTIER
	Colette FABRON	Noëlle PALAZETTI
	Jean-Paul DAVID	Roger ROUX
DEPARTEMENT	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Département des Alpes-Maritimes	Charles-Ange GINESY	Yannick BERNARD
	Gérald LOMBARDO	Anne SATTONNET
	Jérôme VIAUD	Michèle OLIVIER

Communes de moins de 500 habitants	Délégués titulaires	Délégués suppléants
AIGLUN (91)	Anthony SALOMONE	Irène MONTIGLIO
AMIRAT (67)	Alain BARBAGLI	Patrick TOSELLO
ASCROS (169)	Nicole HAMÈS	Henri DILMI
BEZAUDUN LES ALPES (254)	Joëlle CECCARINI	Virginie LEWICKI
BRIANCONNET (223)	Martine SEGHI	Delphine SAINT-MARTIN
CAILLE (431)	Marie-Christine PEYROUTOU-BAGNIS	Marie AZIHARI
CAUSSOLS (290)	Gilbert HUGUES	Jean-Luc ARMANDI
CIPIERES (398)	Monique CURE	Christian PICQ
COLLONGUES (80)	Jérôme CALAUTTI	Nicole CIMBE
COURMES (121)	Bruno ROUGANNE	Barbara EUZIERE
CUEBRIS (174)	Michèle BELLERY	Brigitte AGOSTI
GARS (72)	Myriam NOCERA	Sébastien DUVAL
GOURDON (391)	Eric MELE	Julien NEGRO
LA PENNE (222)	Liliane CASTAGNOLI	Marjorie BREMOND
LA ROQUE EN PROVENCE (78)	Joël BARRIERE	**Alexis ARGENTI**
LE MAS (120)	Julien DO SOUTO	Joëlle GHIBAUT
LES FERRES (105)	Serge BERENGER	Guy PAPETTI

Communes de moins de 500 habitants (suite)	Délégués titulaires	Délégués suppléants
LES MUJOULS (52)		Gérard BOUCHARD
PIERREFEU (324)	Christian ZAETTA	Christine FONTAINE
REVEST LES ROCHES (236)	Denis FISSORE	Laurie COURIERE
SAINT ANTONIN (93)	Didier GASTAUD	Laurent GUSTALONA
SAINT AUBAN (225)	Yves PASCAL	Jean-Pierre PASCAL
SALLAGRIFFON (51)	Florence BONNARD	Yvan CONSTANT
SIGALE (200)	Arnaud PRIGENT	Patricia MALQUARTI
TOUDON (345)	Jean-Pierre LAUGIER	Pascal GIAVINA
TOURETTE DU CHÂTEAU (131)		Sonia SARTORI
VALDEROURE (460)	Stéphane MAILLARD	Alain MARINO
Communes entre 500 et 5 000 habitants	Délégués titulaires	Délégués suppléants
ANDON (625)	Caroline CAPE	Caroline SCHEMBRI-CINTRE
BONSON (742)	Sandrine GAIDON	
BOUYON (542)		Anne-Marie HOURCADE
CABRIS (1 350)	Bénédicte BEDEL	Gérard DEVAUX
COURSEGOULES (536)	Serge MAUREL	Alain BEGNA
ESCRAGNOLLES (614)	Martine SILVANO	Damien PALTRINIERI
GATTIERES (4 171)	Anne GIUJUZZA	Alain DERENNE
GILETTE (1 607)	Sandrine MOSCONI	Mélanie THEUNIS
GREOLIERES (599)	Marc MALFATTO	Alain CHIN MEUN
LE BAR SUR LOUP (3 000)	Maxime FERRERO	Georges CAUVIN
LE BROC (1 421)	Brigitte SION	Michèle BERNARD
ROQUESTERON (587)	Patrick CALEGARI	Hélène REGNIER
SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE (4 007)	Christian ZEDET	Michèle OTTOMBRE-BORSONI
SAINT JEANNET (4 234)	William DICKSON	Romain NIRASCOU
SAINT VALLIER DE THIEY (3 697)	Jean-Marc DELIA	Pierre COURRON
SERANON (532)	Florence DALMASSO	
SPERACEDES (1 290)	Jean-Marc MACARIO	Serge COMPIANI
TOURRETTES SUR LOUP (4 078)	Geneviève PIERRAT	Géraldine SKRABO
Communes de plus de 5 000 habitants	Délégués titulaires	Délégués suppléants
CARROS (12 469)	Alain SERVELLA	Paul MITZNER
GRASSE (51 342)	Annie DUVAL	Murièle CHABERT
VENCE (18 769)	Claudia WOLFF	Michel MAQUESTIAUX

Les Acteurs du Parc

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est à la fois un territoire d'exception reconnu à l'échelle national, et un territoire de projets dont l'action est financée par la mutualisation de moyens entre 48 communes, 4 intercommunalités, le Département des Alpes-Maritimes, la Région Provence Alpes Côte d'Azur et l'Etat.

Le Parc naturel régional a pour mission de faciliter leurs objectifs communs approuvés dans un charte signée par tous. Ainsi le Parc se mobilise, en lien avec les acteurs locaux, pour la préservation des patrimoines et leur valorisation au service d'un développement économique durable et de la qualité de vie des habitants.

LES COMMUNES ADHÉRENTES

AIGLUN, AMIRAT, ANDON, ASCROS, BEZAUDUN LES ALPES, BONSON, BOUYON, BRIANCONNET, CABRIS, CAILLE, CARROS, CAUSSOLS, CIPIERES, COLLONGUES, COURMES, COURSEGOULES, CUEBRIS, ESCRAGNOLLES, GARS, GATTIERES, GILETTE, GOURDON, GRASSE, GREOLIERES, LA PENNE, LA ROQUE EN PROVENCE, LE BAR SUR LOUP, LE BROC, LE MAS, LES FERRES, LES MUJOULS, PIERREFEU, REVEST LES ROCHES, ROQUESTERON, SAINT ANTONIN,SAINT AUBAN, SAINT CEZAIRE-SUR-SIAGNE, SAINT JEANNET, SAINT VALLIER-DE-THIEY, SALLAGRIFFON, SERANON, SIGALE, SPERACEDES, TOUDON, TOURETTEDU-CHÂTEAU, TOURRETTES SUR LOUP, VALDEROURE, VENCE

Autres partenaires financiers dans ce rapport

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

1, avenue François Goby, 06 460 Saint-Vallier de Thiey

Tel : 04 92 42 08 63

Mel : contact@pnr-prealpesdazur.fr

Site internet : www.parc-prealpesdazur.fr